



## RAPPORT FINANCIER Au 30 septembre 2014

PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE  
Société Anonyme au capital de 5.531.400 €  
Divisé en 2.765.700 actions de 2 € de nominal  
Siège social : Z.I. Nord, Les Vallées - 37130 LANGEAIS  
RCS TOURS 644.800.161  
Exercice clos le 30 septembre 2014

<b>RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013/2014</b>
---

**SOMMAIRE**

<b>Rapport de gestion .....</b>	<b>2</b>
<b>Groupe Plastivaloire</b>	
Comptes consolidés et annexe .....	35
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	78
Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion.....	80
 <b>Plastiques du Val de Loire</b>	
Comptes annuels et annexe .....	83
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	104
 <b>Rapport du Président du Conseil d'Administration .....</b>	
<i>(Article L 225-68 du Code de Commerce)</i>	<b>109</b>
 <b>Rapport des Commissaires aux comptes.....</b>	
<i>(Article L 225-235 du Code de Commerce)</i>	<b>118</b>
 <b>Attestation du rapport financier annuel 2013/2014.....</b>	
	<b>120</b>
 <b>Honoraires des commissaires aux comptes .....</b>	
	<b>121</b>

## CHAPITRE I - RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2013/2014

### SECTION 1 - GROUPE PLASTIVALOIRE

#### 1./ Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Plastivaloire sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes annuels au 30 septembre 2014 et des comptes comparatifs 2013 et 2012 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 30 septembre 2014 et qui sont applicables obligatoirement.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

#### Normes et interprétations applicables à l'exercice ouvert le 1er octobre 2013

Les normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne qui trouvent à s'appliquer de façon obligatoire aux comptes consolidés du Groupe Plastivaloire à compter du 1er octobre 2013, sont les suivantes :

- JAS 19 révisée – Avantage du personnel
- Améliorations annuelles (cycle 2009-2011)
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur
- IFRIC 20 – Frais de découverte
- Amendements IAS 12 – Impôts différés liés à des actifs réévalués
- Amendements à IFRS 7 – Compensation des actifs et passifs financiers

Ces normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 30 septembre 2014.

#### Normes et interprétations publiées non encore en vigueur

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er octobre 2013 :

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Accords conjoints ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participation dans d'autres entités ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 – Dispositions transitoires
- IAS 28 Révisée - Participation dans des entreprises associées ;
- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRIC 21 – Taxes ;
- Amendements à IAS 32 – Compensation des actifs et des passifs financiers ;
- Amendements à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendements à IAS 39 – Novation des dérivés et continuation de la relation de couverture ;
- Améliorations annuelles (cycles 2010-2012 et 2011-2013) ;
- Amendements à IAS 19 – Contribution des salariés.

Leur impact éventuel fera l'objet d'une évaluation en cours d'exercice.

L'ensemble des sociétés du périmètre clôture leurs comptes au 30 septembre de chaque année à l'exception de la société Elbromplast en Roumanie qui clôture le 31 décembre. Pour cette dernière une situation intermédiaire est établie au 30 septembre.

## **2./ Faits marquants de l'exercice**

Dans une économie pourtant atone, le Groupe PLASTIVALOIRE a été en mesure de développer une croissance soutenue de son chiffre d'affaires en bénéficiant de son positionnement multi-secteurs, les deux pôles autour desquels le Groupe a organisé ses activités ayant progressé significativement.

Les promesses entrevues lors du deuxième semestre de l'exercice précédent, se sont confirmées en 2013/2014 et la progression a été globalement linéaire sur douze mois.

La marge opérationnelle s'est significativement renforcée et le Groupe a été en mesure de renouer avec une rentabilité opérationnelle et un résultat net particulièrement satisfaisant.

PLASTIVALOIRE s'est employé à consolider ses fondamentaux économiques, tous en progression marquée : au-delà d'une rentabilité retrouvée le Groupe a été en mesure de diminuer son endettement net, de renforcer ses capitaux propres et d'améliorer sa trésorerie.

Sa structure financière, déjà saine, a été consolidée et lui a permis de faire face à son programme d'investissements et de préparer l'avenir en disposant de ressources nécessaires pour mener à bien de possibles opérations de croissance externe.

C'est dans ce cadre que, dans le dessein de maintenir sa diversification sectorielle, de capitaliser sur sa diversité géographique et de poursuivre l'enrichissement de son portefeuille clients, PLASTIVALOIRE s'est engagé tout récemment dans les termes d'un protocole relatif à l'acquisition de la société de droit allemand KARL HESS, spécialisée dans l'ingénierie et la production de pièces plastiques techniques.

## **3./ Evolution de l'activité du Groupe**

### **a) Structure du Groupe :**

Le périmètre du Groupe est demeuré parfaitement stable sur l'exercice, les dernières modifications, remontant à l'exercice précédent, consistant dans :

- La création d'une filiale de droit slovaque : BIA PLASTIC AND PLATING TECHNOLOGY SLOVAKIA SRO, mise en œuvre dans le cadre de la joint venture passée avec l'industriel allemand BIA. Elle a pour vocation l'exploitation d'une usine de chromage à NITRA, entrée en production en mai 2014. Il s'agit d'une filiale de BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING.
- La création de la société BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS GmbH, à vocation commerciale. Il s'agit là encore d'une filiale de BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING.

### **b) Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ressort à 418,86 M€ HT.

Il atteignait au 30 septembre 2013 le total de 394,71 M€.

La progression a concerné tant le pôle BAP (activité automobile) que le périmètre historique PVL, respectivement en augmentation de 7,4 % et 4,2 %.

Les bons indicateurs constatés au titre du deuxième semestre 2012/2013 se sont confirmés et renforcés depuis lors, le deuxième semestre 2013/2014 étant supérieur au premier.

Rappelons que l'objectif initial de chiffre d'affaires était fixé à 405 M€.

Concernant le pôle BAP, l'essentiel de la croissance provient des usines portugaise, britannique et slovaques, étant rappelé concernant ce dernier pays, le lancement de l'activité chromage au troisième trimestre.

Le pôle PVL affiche quant à lui une progression dans ses usines hexagonales et bénéficie de la bonne performance de ses sites espagnol et tunisiens.

L'analyse sectorielle de la production fait apparaître les tendances suivantes :

Les fabrications destinées à l'industrie automobile augmentent de plus de 10 %, en relation avec une hausse des prises de commandes, tandis que les secteurs industrie électrique et multimédia sont en recul. Pour le premier d'entre eux, on constate néanmoins une reprise en cours, le reflux constaté étant conjoncturel et lié à une période de transition contractuelle.

Le secteur multimédia s'est recentré sur la fabrication de décodeurs.

Les autres activités progressent de 8,7 %, la société ayant été en mesure de saisir des opportunités intéressantes, tandis que la vente d'outillages régresse de 6,1 %, la tendance s'inversant cependant en fin d'exercice.

### ***c) Résultats :***

Le Groupe a vu les efforts entrepris en vue de la consolidation de ses marges, couronnés de succès.

L'EBITDA Groupe représente 9,2 % du chiffre d'affaires contre 5,7 % au titre de l'exercice précédent.

Le pôle BAP a redressé de manière spectaculaire sa rentabilité opérationnelle en bénéficiant d'une nette amélioration de ses activités chromage, de l'excellente santé affichée par son usine de Marinha Grande (Portugal), et d'un retournement satisfaisant des tendances constatées au Royaume Uni par le passé. Il a par ailleurs profité de la pertinence des mesures d'économie mises en œuvre sur ses charges fixes.

De son côté, le pôle PVL a su renforcer des niveaux de marge déjà conséquents, grâce à un rétablissement salvateur de certains sites français momentanément fragilisés, et au maintien d'une très bonne rentabilité en dehors des frontières (Tunisie, Pologne, Roumanie notamment).

Le résultat opérationnel courant (ROC) au 30 septembre 2014 ressort à 20,6 M€. Il atteignait 3,9 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel atteint quant à lui 19,9 M€. Il a été multiplié par cinq en un an et

représente 4,8 % du chiffre d'affaires.

Compte tenu d'un coût d'endettement en recul, cependant compensé par une augmentation de la charge d'impôt, le résultat après IS s'affiche à 15,91 M€ pour 0,7 M€ au titre de l'exercice précédent.

L'évolution est donc particulièrement satisfaisante et se traduit par un résultat part du groupe, passé de 0,05 à 11,78 M€ en un an.

#### ***d) Trésorerie et structure financière :***

La capacité d'autofinancement de l'exercice a presque doublé d'un exercice à l'autre pour atteindre 35,4 M€.

Après prise en compte de la variation du BFR et de l'influence des flux de trésorerie liés aux investissements (11,3 M€), comme au financement (10,3 M€), la trésorerie s'apprécie de 11,7 M€, tandis que le BFR évolue favorablement.

La dette financière nette diminue de plus de 10 M€ pour tomber à 35,9 M€ au 30 septembre 2014.

Le taux d'endettement net passe sur l'exercice de 27,4 à 20,2 %.

La situation nette se renforce de plus de 8 M€ à 177,3 M€.

La structure de bilan est saine, les actifs circulants couvrant très largement la dette courante.

#### **4./ Investissements**

Au cours de l'exercice, le Groupe PLASTIVALOIRE a poursuivi sa politique acquise de modernisation de son parc machines, désireux de disposer des dernières nouveautés en matière de technique.

L'essentiel des efforts s'est concentré en FRANCE sur le site de LANGEAIS (presses et environnement, avec notamment l'acquisition d'une presse bi-injection de 600 tonnes), l'ensemble, pour 1,15 M€, financé en crédit-bail.

La filiale slovaque BAP DOLNY KUBIN a quant à elle été dotée d'une ligne de peinture nouvelle, abritée dans un bâtiment édifié à cette fin, pour un total de 3 M€, financée pour partie en leasing.

Rappelons encore les investissements réalisés au sein de la sous-filiale (détenue à 40 %) BIA PLASTIC AND PLATING TECHNOLOGY SLOVAKIA SRO, portant sur l'édification d'un bâtiment à NITRA et l'installation d'une ligne complète de chromage.

\* \* \*

**Nota Bene :** Les développements des paragraphes 5 et 6 de la présente section qui figurent ci-dessous sont présentés en application des articles L. 225-102-1, R. 225-104 et R. 225-105 du Code de commerce. Ils visent à répondre au décret d'application relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

Ils constituent ensemble un rapport spécifique composé de trois parties distinctes :

- responsabilité sociale ;
- environnement ;
- responsabilité sociétale.

Les indicateurs présentés dans le reporting RSE ont fait l'objet d'une sélection par les instances de direction du Groupe sur la base de la pertinence et de la signifiante des informations au regard de l'activité.

Sauf exclusion précisée, le périmètre de ce reporting regroupe la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE et l'ensemble des filiales consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les indicateurs présentés sont basés sur des données réelles couvrant la période allant du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014.

Les indicateurs RSE sélectionnés par le Groupe répondent à un critère de matérialité et à une logique de pertinence avec ses activités de plasturgie. Ainsi, ne seront pas traitées les informations suivantes considérées comme non pertinentes au regard du Groupe PLASTIVALOIRE :

- mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;
- adaptation aux conséquences du changement climatique.

Les indicateurs sociaux sont issus du système d'information des ressources humaines.

Les indicateurs environnementaux et relatifs aux achats et aux consommations mis à disposition par nos principaux fournisseurs, sont issus du système comptable et de suivi des achats, complétés de modules permettant de faciliter le suivi de l'exhaustivité, la correcte évaluation des transactions, (suivi des frais de déplacement, suivi des frais généraux, etc.).

## **5./ Informations sociales**

Le groupe peut se prévaloir, depuis sa création, d'une politique sociale responsable, et pragmatique, susceptible d'être mesurée notamment, à l'aune des jours de grève, quasi inexistantes.

PLASTIVALOIRE entend également favoriser l'implication individuelle et collective de ses collaborateurs et développe une politique adaptée de développement des Ressources Humaines à cette fin.

La politique de promotion interne pratiquée en est l'un des moteurs.

L'entreprise met également l'accent sur une prévention des risques en matière de sécurité accident. Le taux d'accident du travail est de ce fait demeuré stable.

Le groupe favorise, dans ce cadre, les suggestions du personnel et les met en pratique lorsqu'elles sont opportunes.

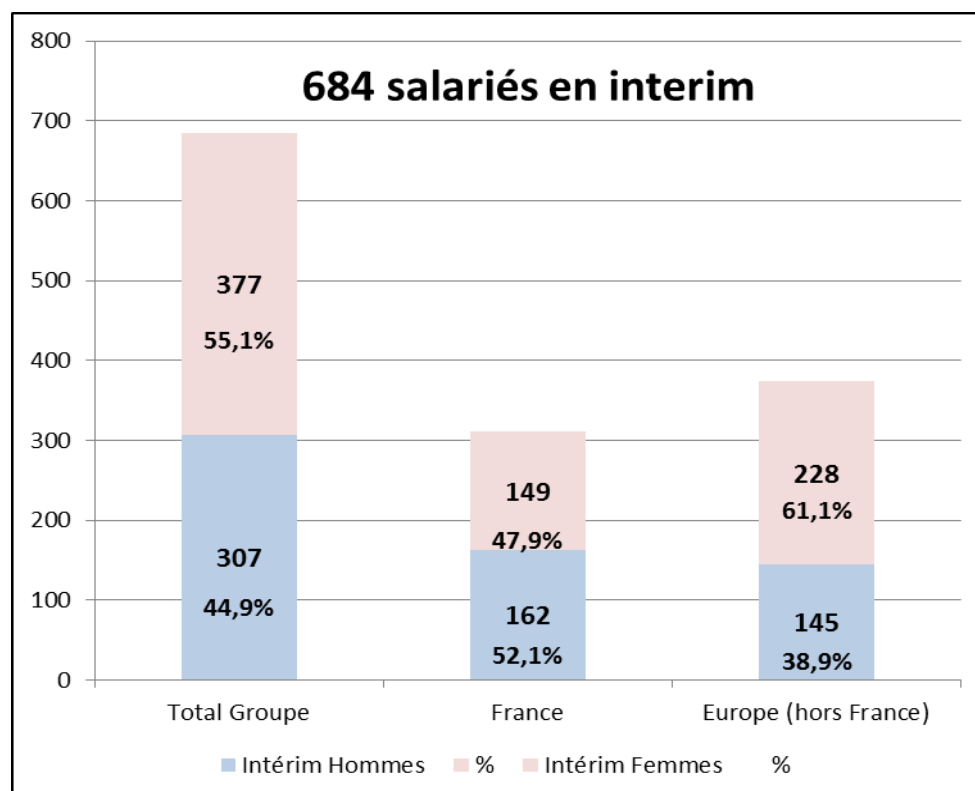
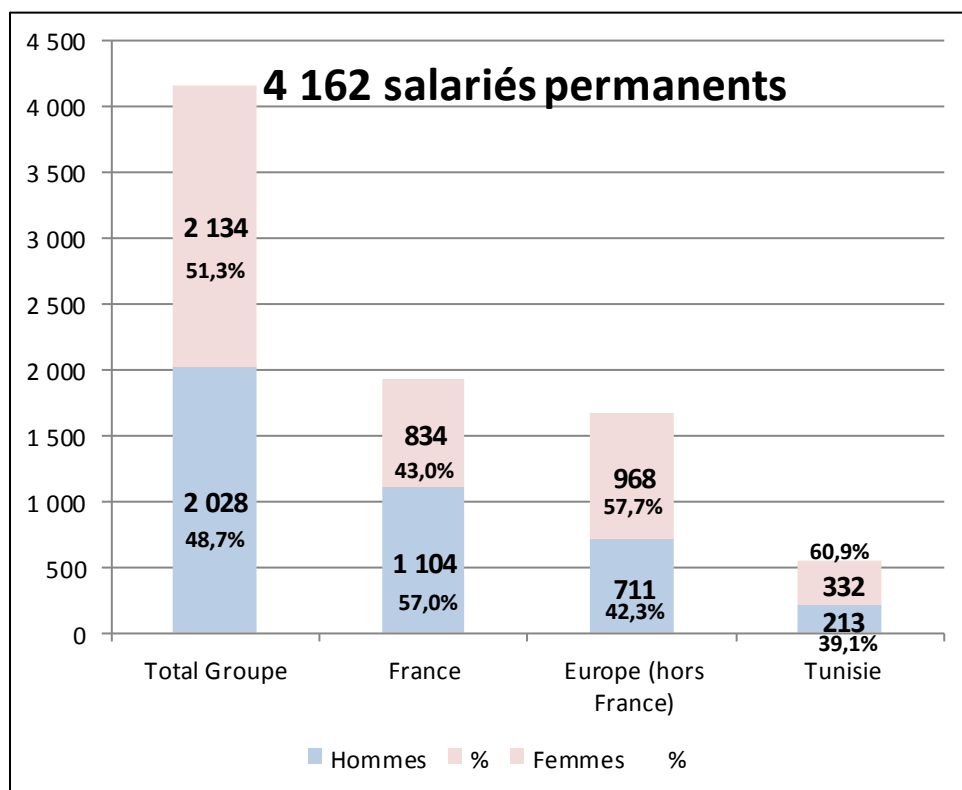
PLASTIVALOIRE s'attache par ailleurs à optimiser le savoir-faire de ses équipes pour adapter les compétences aux évolutions économiques et technologiques et favoriser l'épanouissement professionnel.

La formation professionnelle et le partage du savoir-faire sont deux des piliers de cette politique.

✓ Informations consolidées au niveau mondial

A / EMPLOI

Effectifs moyen CDI et CDD par sexe au 30 septembre 2014



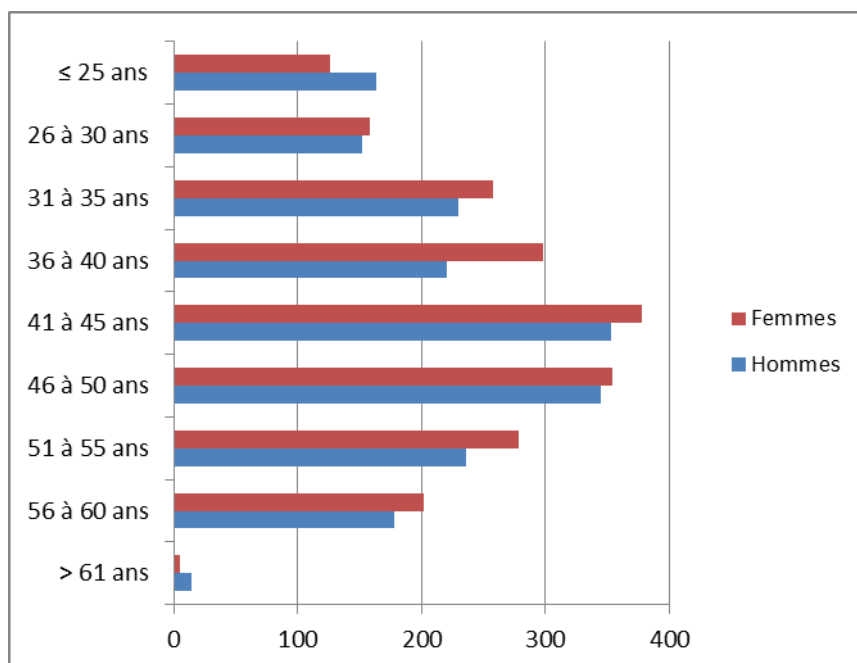


Soit :

<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>4 846</b>
Hommes	2 335
Femmes	2 510

Ce tableau prend en compte les CDI, CDD et les Intérimaires.  
Les hommes représentent 48.18 % de l'effectif total et les femmes 51.82 %.

### Répartition H/F de l'effectif (hors intérimaires)



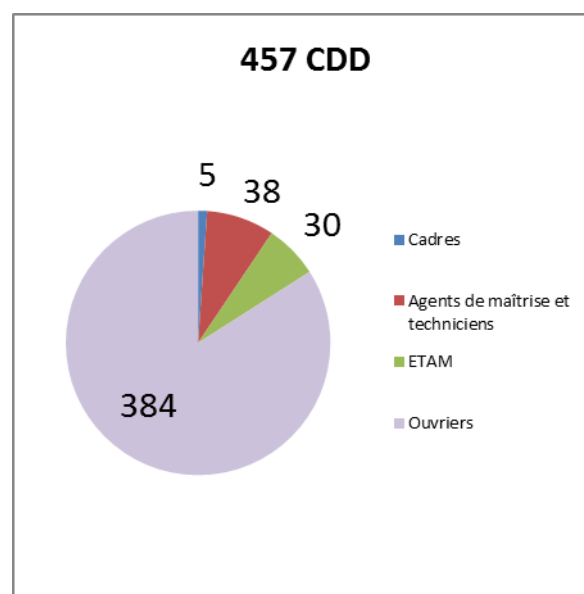
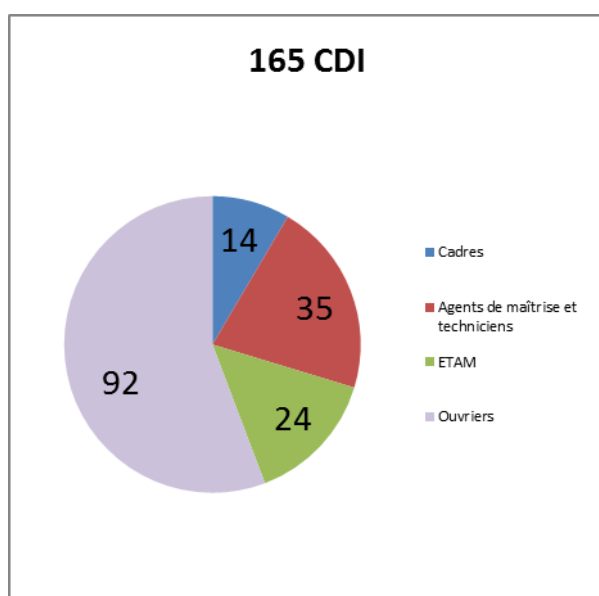
	Hommes	Femmes
> 61 ans	19	6
56 à 60 ans	187	203
51 à 55 ans	258	280
46 à 50 ans	364	357
41 à 45 ans	369	389
36 à 40 ans	235	301
31 à 35 ans	246	273
26 à 30 ans	171	185
≤ 25 ans	178	141

### Effectifs moyen par catégorie sociaux professionnelle au 30 septembre 2014

Personnels	30.09.2014	30.09.2013
Cadres	356	284
Agents de maîtrise et Techn.	832	778
ETAM	404	327
Ouvriers	2 569	2 556
<b>Total permanent</b>	<b>4 162</b>	<b>3 945</b>
Intérim	684	614
<b>Total</b>	<b>4 846</b>	<b>4 559</b>

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le groupe a employé en moyenne 4 846 personnes (intérim compris). Les ingénieurs et les cadres représentent près de 24.52 % de l'effectif inscrit. L'effectif temporaire représente 14.12 % de l'effectif total.

#### Embauches



Sur l'exercice 2013-2014, PLASTIVALOIRE a procédé à 165 recrutements sous forme de contrats à durée indéterminée. Plus de 29 % de ces embauches ont concerné des ingénieurs et des cadres.

Au 30 septembre 2014, 457 personnes ont été embauchées sous contrat à durée déterminée dont 427 pour l'ensemble de nos sites à l'Étranger où le groupe privilégie la stabilité de l'emploi par des emplois locaux de longues durées (4 ans).

## Départs

	Départs
Licenciements	361
Dont économiques	2
Autres départs	385

## Rémunérations

La masse salariale (incluant les charges patronales) au 30 septembre 2014 est de 116 808 milliers d'euros cette masse était de 117 959 milliers d'euros au 30 septembre 2013 (dont 3 112 milliers d'euros versés dans le cadre d'un plan d'incitation au départ volontaire).

Il est à noter une évolution de 1.68 % au 30 septembre 2014.

Les salaires versés se situent au-dessus des minima sociaux aussi bien en France que pour nos différents sites à l'Etranger.

De plus, une somme consacrée à la gestion des œuvres sociales est versées par PLASTIVALOIRE aux différents Comité d'Entreprise qui représente environ 0.45 % de la masse salariale.

## B / ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

### Durée du temps de travail au niveau mondial

	France	Etranger
Cadres	213 Jours / an	40 à 48 h / sem
Agents de maîtrise et techniciens, ETAM	35 h / sem	40 à 48 h / sem
Sauf personnel forfaité	38 h / sem	40 à 48 h / sem
Ouvriers	35 h / sem	40 à 48 h / sem

L'ensemble des sociétés françaises a conclu des accords majoritaires avec les organisations syndicales, concernant l'organisation et l'aménagement du temps de travail.

### Répartition du personnel par horaire de travail

Répartition du personnel par horaire de travail (en %)	30.09.2014	30.09.2013
Horaire journée	26%	25%
Horaire 2 x 8	36%	39%
Horaire 3 x 8	31%	29%
Horaire week-end	1%	1%
Permanent nuit	6%	6%

Le personnel de production travaille en équipe de 2x8, 3x8, de week-end ou de nuit afin d'optimiser la durée de fonctionnement des installations.

### Absentéisme

Le taux d'absentéisme qui comprend les absences suivantes : maladie, accident du travail, accident du trajet, maladie professionnelle, (ratio du nombre d'heures d'absence subie sur le nombre d'heures possible de travail) s'élève à 4.33 % dont 4.36 % soit : 164 244 heures pour la France.

Des plans d'action sont mis en œuvre dans les sociétés afin de réduire le nombre d'heures d'absence.

## C / RELATIONS SOCIALES

### L'organisation du dialogue social

Des réunions mensuelles avec le Comité d'Entreprise d'une part et les Délégués du Personnel d'autre part sont organisées, ainsi que des réunions trimestrielles avec le CHSCT et deux réunions semestrielles avec le Comité Central d'Entreprise.

Chaque année ont lieu les Négociations Annuelles Obligatoires avec les organisations syndicales représentatives.

### Bilan des accords collectifs

Différents accords ont été mis en place : RTT, PEE, Sénior, Participation, Prime de Partage des Profits, Contrat de Génération, Egalité Hommes Femmes.

## D / SANTE ET SECURITE

### Conditions d'hygiène et de sécurité

Très soucieux des qualités de travail et de son environnement : PLASTIVALOIRE met en place des actions préventives et de formation au bénéfice de l'ensemble du personnel qui sont régulièrement prises en compte dans le plan de formation avec la participation en France des CHSCT.

Ainsi plus de 1 000 heures de formations "geste et postures" ont été dispensées et accompagnées d'amélioration des postes de travail (sur les années 2013 et 2014 – périmètre PVL Historique).

Le plan d'identification et de prévention des risques professionnels a été mis en place sur l'ensemble des établissements du groupe.

Lors de chaque réunion avec les membres du CHSCT, les thèmes suivants sont systématiquement évoqués :

- accidents survenus pendant le trimestre,
- évaluations des risques professionnels (état d'avancement des postes à améliorer),
- pénibilité au travail.

### Bilan des accords signés

Des plans d'actions concernant la prévention de la pénibilité au travail ont été mis en place : liés aux : contraintes physiques (posture pénibles, vibrations mécaniques), à certains rythmes de travail (de nuit, en équipe successives alternantes, travail répétitifs : cadence).

### Les accidents de travail, maladies professionnelles

Au cours de l'exercice concerné, le nombre d'accident du travail et de maladies professionnelles est de 112 : 72 en France et 40 à l'Etranger.

Afin de mesurer l'efficacité des mesures prises, PLASTIVALOIRE utilise deux ratios : taux de fréquence (nombre d'accidents et de maladies professionnelles entraînant un arrêt par million d'heures travaillées) et taux de gravité (nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées).

	30.09.2014		30.09.2013	
	France	Etranger	France	Etranger
Taux de Fréquence	22,81	13,42	26,32	17,83
Taux de Gravité	0,75	0,30	1,09	1,28

Il est à noter que le groupe n'a jamais subi d'accident mortel du travail.

## **E / FORMATION**

### **Politiques mises en œuvre**

Les axes de formation sont en priorité : la prévention des risques professionnels, renforcement et adaptation des compétences techniques et technologiques liés aux mutations du Groupe et des métiers, renforcement et accompagnement personnalisé au poste de travail, transmission du savoir-faire, bonnes pratiques Qualité et Management, renforcement du niveau en langue.

### **Heures de formation**

	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>
Nombre de personnes formées	2 664	3 728
Nombre d'heures de formation dispensées	35 345	32 924

Dans le cadre de l'intégration des salariés et du développement de la poly-compétence, nous mettons chaque année des actions de formations qui concernent l'ensemble des catégories professionnelles avec une forte implication des services techniques.

## **F / EGALITE DE TRAITEMENT**

### **Egalité professionnelle entre hommes et femmes**

Conformément à la loi du 9 mai 2001, PLASTIVALOIRE œuvre pour promouvoir, à situation comparable, l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'évolution des carrières, l'accès à la formation, les salaires et le positionnement dans l'entreprise.

Concernant les conditions d'entrée, PLASTIVALOIRE met en place les mêmes critères objectifs de sélection pour tous les candidats ou candidates afin que les choix ne résultent que de l'adéquation entre le profil et les critères requis pour occuper les emplois proposés.

Il en va de même pour l'égalité de traitement des salaires : la gestion des parcours professionnels est fondée sur les qualifications de chacun en fonction des critères professionnels.

Un accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'entreprise a été conclu au mois de décembre 2011 et sera reconduit pour une durée de 3 ans en 2015. La charte éthique du Groupe PLASTIVALOIRE élaborée depuis 2009 a instauré l'égalité de traitement dans l'entreprise comme une des valeurs fondamentale du Groupe PLASTIVALOIRE.

### **Travailleurs handicapés**

116 salariés handicapés travaillent dans les établissements français du groupe. Par ailleurs de nombreux contrats de fourniture de sous-traitance ou de prestation de services sont conclus avec des ateliers protégés ou des centres d'aide par le travail (CAT).

### **Lutte contre la discrimination**

Depuis 2009, une charte éthique garantie les engagements du Groupe à lutter contre toutes formes de discrimination.

De plus, le Groupe PVL a confirmé son engagement lors de la conclusion d'accords d'entreprise relatifs à l'emploi des seniors, au Contrat de Génération à l'insertion professionnelle des jeunes et la parité professionnelle homme/femme.

## **G / PROMOTION ET RESPECT FONDAMENTAL DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

### **Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective**

Les Instances de Représentativité du Personnel (IRP) et de négociation sont librement constituées et exercent pleinement leurs attributions au sein du Groupe PVL en application des dispositions légales ou conventionnelles au travers des réunions régulières et des accords négociés et conclus.

### **Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession**

Chaque année, un bilan triennal de la situation de l'égalité professionnelle, de l'accès à l'emploi et à la formation est présenté et débattu avec les partenaires sociaux. Ces bilans et compte rendu sont transmis à la DIRECCTE.

### **Elimination du travail forcé ou obligatoire / abolition du travail des enfants**

Le groupe PVL est peu concerné par ces risques car peu présent dans les pays à faible gouvernance. De plus, notre charte éthique et les engagements confirmés de lutte contre toutes formes de discrimination, viennent renforcer une application scrupuleuse des réglementations du travail en vigueur dans les différents sites du Groupe.

## **6./ Conséquences environnementales de l'activité du Groupe**

### **I. INFORMATION ENVIRONNEMENTAL**

Dans l'objectif de mesurer la performance environnementale, le Groupe PLASTIVALOIRE a déployé sur l'ensemble de ses usines, un fichier de reporting centralisé qui a été transmis à chaque responsable de site. Les contribuables locaux ont disposé d'un délai d'un mois pour renseigner les indicateurs environnementaux prédéfinis permettant le pilotage de leur performance. Puis, l'ensemble des réponses a été consolidé et a fait l'objet d'une vérification approfondie. Cette dernière consiste notamment à poser des questions aux sites en cas de variation significative d'une donnée d'une année à l'autre afin de fiabiliser l'indicateur final.

Au 30 septembre 2014, le périmètre de reporting des données environnementales est constitué du même périmètre que celui de la consolidation financière, avec les mêmes règles d'intégration des filiales (dans la limite d'une participation  $\geq 50\%$ ). Aucune évolution de ce périmètre n'est à constater par rapport à l'exercice précédent.

Les informations figurants dans le présent chapitre ont notamment pour objectif de répondre aux exigences de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce dans sa rédaction issue de la loi nr. 2010-788 du 12 juillet 2010 et du décret 2012-557 du 24 avril 2012.

Par ailleurs, le Groupe poursuit ses efforts de transparences et d'ouvertures envers ses parties prenantes, notamment en formalisant un nouveau protocole environnemental correspondant aux lignes directrices de la *Global Reporting Initiative (GRI version 3.0)*.

### **A. POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

Le Groupe PLASTIVALOIRE se montre soucieux de contribuer à un développement économique et social harmonieux préservant l'environnement. Cette exigence est l'un des fondements de la culture d'entreprise partagée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Conformément à cette politique, nos sites de production mettent en place des Systèmes de Management Environnementaux basés sur la norme internationale ISO 14001. Cette certification permet de respecter notre engagement de réduction des impacts environnementaux ainsi que d'améliorer les conditions de santé et sécurité de nos collaborateurs. Au 30 septembre 2014, on recense 5 sites certifiés ISO 14001 implantés au Portugal, en Angleterre, en Roumanie et en Slovaquie pour deux d'entre eux.

Dans un souci de transparence et d'ouverture envers ses parties prenantes, le Groupe a répondu à l'évaluation de la plateforme RSE EcoVadis qui permet d'obtenir une notation sur la responsabilité sociétale de l'entreprise. Cette dernière entre le cadre de la démarche de certification ISO 26000 qui a pour vocation de responsabiliser le Groupe vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur le développement durable et l'environnement.

Enfin, un contrôle interne au sein du Groupe existe et permet notamment de contrôler que les compositions des composants et des matières utilisées respectent les réglementations en vigueur telles que le règlement européen REACH. Cette mission est intégrée au service Qualité Groupe et est animée par son réseau avec des correspondants dans les différents services (Développement, Achats, Usines) du Groupe. Dans le cadre de la politique environnementale menée par PLASTIVALOIRE, ce service Qualité Groupe a un rôle prédominant.

L'implication de toutes les parties prenantes sur la mise en œuvre des systèmes de management ISO 14001 par les sites étrangers du Groupe PLASTIVALOIRE s'est accompagné des actions de formation sur la maîtrise des risques et des impacts environnementaux.

Par ailleurs, une formation est dispensée aux nouveaux entrants au sein du Groupe de façon plus ou moins détaillée selon la fonction occupée. Celle-ci porte particulièrement sur les procédures environnementales, leur respect ainsi que la gestion des déchets et les risques environnementaux.

PLASTIVALOIRE reste attentif à l'écologie et privilégie des moyens de production modernes, propres et peu consommateurs d'énergie. Par conséquent, le Groupe poursuit son investissement dans de nouvelles innovations telles que le remplacement de deux cabines de peinture à recirculation, permettant une économie d'énergie de 80% par rapport à une cabine standard. De même, des sites ont été équipés de nouveaux compresseurs, chariots et presses, plus économes en énergie mais également plus efficace.

Le montant global des provisions environnementales au 30 septembre 2014 au titre du démantèlement, de l'enlèvement et de la remise en état d'un de nos sites d'exploitation s'élève deux cent mille euros.

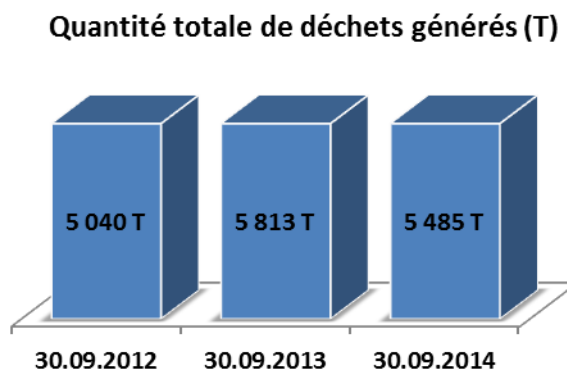
## **B. LA PREVENTION DE LA POLLUTION ET LA GESTION DES DECHETS**

### **Emissions de Composés Organiques Volatils (COV) dans l'air (GRI EN20)**

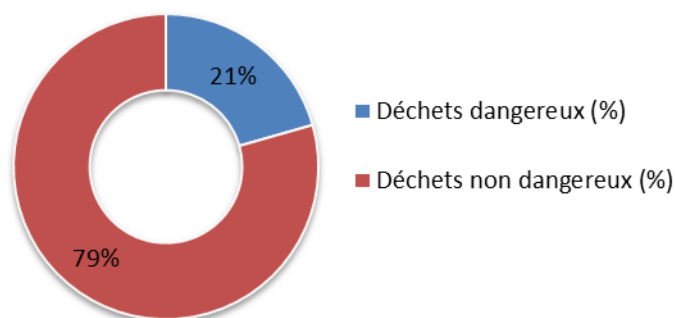
Aujourd'hui, seuls les sites certifiés ISO 14001 suivent les rejets atmosphérique en termes de composés organiques volatils (COV). Le Groupe PLASTIVALOIRE souhaite poursuivre ses efforts concernant la réduction des émissions de COV, qui sont principalement liées à la consommation de produits chimiques comme les solvants et la peinture. De même, certains sites tentent d'utiliser des produits moins nocifs lorsque les contraintes des constructeurs automobiles le permettent.

Cependant, à l'exception des émissions de COV, les autres émissions telles que le dioxyde de soufre, ne sont pas suivies dans la mesure où les installations de combustion utilisent majoritairement du gaz naturel ou de l'électricité.

### Masse total de déchets, par type (GRI EN22)



### **Répartition des déchets non recyclés**



Les activités du Groupe PLASTIVALOIRE ont produit 5 485 tonnes de déchets au cours de l'exercice, soit une légère baisse par rapport à l'exercice 2012-2013. De plus, la décomposition de ces déchets est identique à cet exercice précédent, étant constitué de 79 % par des déchets non dangereux et de 21 % par des déchets dangereux.

Enfin, il faut souligner qu'au cours de cet exercice comptable, une très grande partie de sous-produits ont été directement réutilisés en interne comme matières premières avec un recyclage immédiat dans le cycle de moulage quand les contraintes du produit le permettent, ou par le biais d'une revente des sous-produits à des sociétés spécialisées dans la revalorisation de matière première. Cette politique tend à diminuer considérablement la quantité de déchets.

En raison de leur dangerosité et leur utilisation dans le processus de chromage et de zamak, le Groupe PLASTIVALOIRE suit également, sur un de ces sites français, les consommations de métaux lourds (plomb, mercure, chrome, cadmium), de solvants chlorés et de produits classés cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) par la réglementation européenne en vigueur.

Cette consommation de métaux lourds du Groupe s'élève à 2 613 tonnes, ce qui demeure inférieur à l'année précédente. Cependant, dans la composition de ce chiffre, le chrome connaît une légère hausse avec une consommation de 82 tonnes ; une utilisation provenant exclusivement de l'activité de chromage et restant conforme à la réglementation européenne.

### Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs (GRI EN23)

Aucun déversement accidentel significatif n'est survenu au cours de l'exercice 2013-2014 au sein des sites du Groupe.



Les activités de PLASTIVALOIRE ne mettent pas en œuvre des procédés particulièrement bruyants ou odorants. Certains dispositifs d'extraction d'air en toiture peuvent générer des nuisances qui demeurent très légères. Le Groupe travaille depuis de nombreuses années sur la réduction des bruits et odeurs au sein des entrepôts afin d'améliorer les conditions de travail de nos salariés, notamment via l'installation de hottes aspirantes.

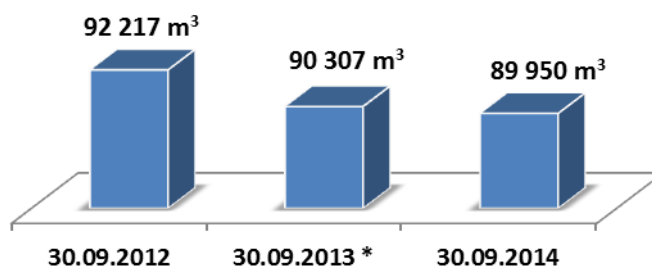
### C. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

#### **Volume total d'eau prélevé, par source (GRI EN8)**

L'ensemble des sites du Groupe PLASTIVALOIRE s'approvisionnent exclusivement au réseau d'eau de ville, ce qui exclut toutes autres sources de prélèvement telles que l'eau de surface et les nappes phréatiques.

Au cours de cet exercice comptable, notre consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires est en baisse de 6% par rapport à l'année précédente. Ce chiffre confirme la politique menée par l'ensemble des sites du Groupe qui consiste à minimiser cette consommation. Cette politique passe par la recherche permanente des fuites d'eau et la modération de la consommation d'eau à usage industriel servant au refroidissement des lignes de production.

#### **Evolution de la consommation d'eau (m<sup>3</sup>)**



\* La consommation d'eau a été corrigée suite à l'identification d'une donnée erronée sur 1 site.

#### **Rejets dans l'eau (GRI EN21)**

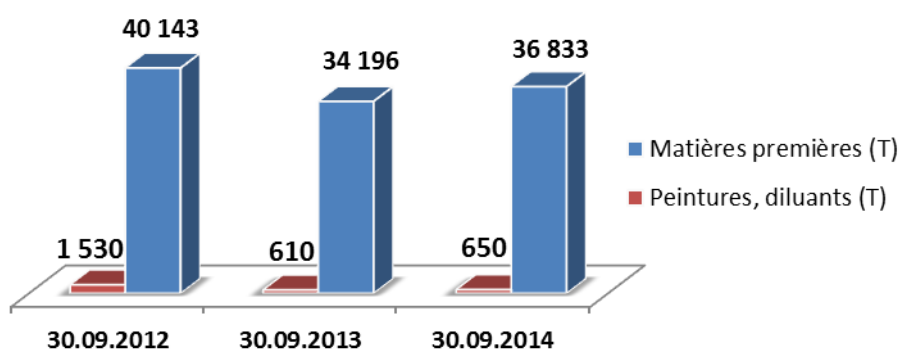
De manière générale, les activités du Groupe ne génèrent pas d'effluent industriel à haute charge polluante. Par ailleurs, nos sites respectent les exigences de la réglementation locale et, si nécessaire, mesurent le degré de pollution de leurs effluents et/ou se dotent d'une installation de traitement des eaux usées, avant rejet dans le milieu naturel ou le réseau public.

#### **Consommation de matières en poids (GRI EN1)**

Au 30 septembre 2014, le processus de production a nécessité l'utilisation de 36 833 tonnes de matières plastiques (hors stocks et matières recyclés en interne) et 650 tonnes de peinture et diluants. La consommation de matières plastiques ressort en légère hausse de 1,5% par rapport au chiffre d'affaires consolidé, tandis que celle de peinture et diluants est restée constante.

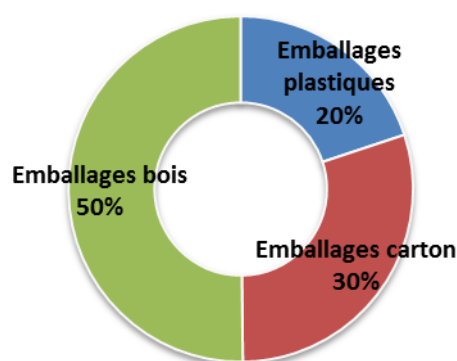
Le Groupe est vigilant concernant l'utilisation des peintures et des diluants qu'il utilise. En effet, étant soucieux de l'impact environnemental engendré par les boues relatives à ces peintures, des sociétés spécialisées mandatées par le Groupe sont chargées de retraiter ces déchets.

### Répartition de la consommation de matières premières (T)



Les emballages ont vocation à faciliter le transport, le stockage, la protection et la promotion des produits. Ainsi, pour remplir ces différentes fonctions, le Groupe PLASTIVALOIRE a recours à des emballages issus de trois grandes familles : le carton, le bois et le plastique.

### Répartition de la consommation de matériaux d'emballage (% de T)

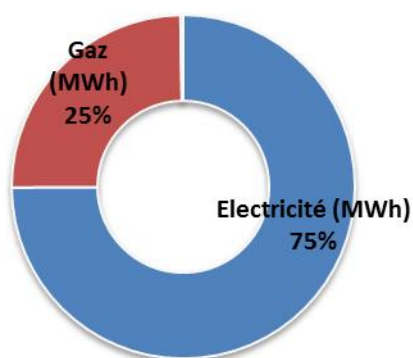


### Consommation d'énergie directe et indirecte (GRI EN3 & EN4)

	Consommation de l'exercice 2013-2014		
	30.09.2012	30.09.2013	30.09.2014
Electricité en MWH	124 162	119 613	121 960
Gaz en MWH	25 213	45 382	41 141
Fuel en MWH	77	79	61

Du fait d'une saison hivernale 2013-2014 très douce, le Groupe a consommé dans l'ensemble moins d'énergie lié au chauffage que la saison précédente, d'où une consommation de fuel et de gaz naturel en forte baisse.

### Répartition des consommations d'énergie

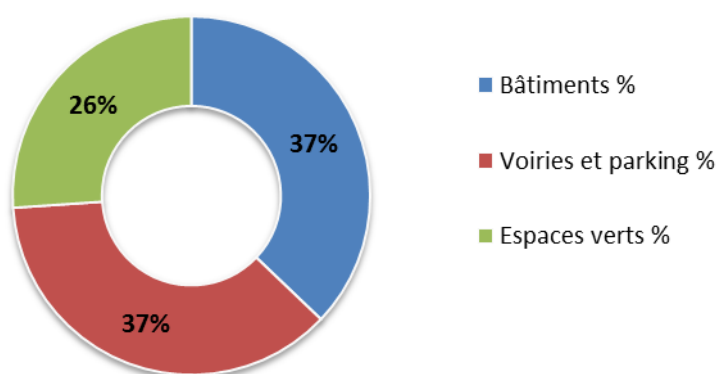


En 2014, Le Groupe PLASTIVALOIRE consomme essentiellement deux types d'énergie : l'électricité et le gaz naturel, le fioul ne représentant plus qu'une infime partie de la consommation globale.

Compte tenu des enjeux environnementaux et de la volonté de se différencier de la concurrence, le Groupe PLASTIVALOIRE porte un intérêt grandissant à l'utilisation de matières premières issues de l'agriculture végétale. Considérée comme une activité durable, la production de bioplastiques repose moins sur des combustibles fossiles et induit également moins de gaz à effet de serre lors de la biodégradation. De même, elle réduit considérablement la diffusion de déchets dangereux causés par des matières plastiques dérivées du pétrole, qui restent solides pendant des centaines d'années.

Par ailleurs, le Groupe prête une attention particulière à la préservation de ses sols. En effet, il impose un stockage des produits dangereux en rétention ; le stockage de matières premières et de produits finis ne s'effectue jamais à même le sol mais sur des surfaces imperméables

### Répartition des surface au 30.09.14



## D. CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids (GRI EN16)

Depuis 2012, le Groupe PLASTIVALOIRE progresse l'analyse de son empreinte carbone. Ainsi, une évaluation des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) générées par ses activités est prise en compte.

Les émissions directes de GES provenant principalement de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié et

de fioul sont d'environ 11,4 milliers de tonnes équivalentes CO<sub>2</sub>. Les émissions indirectes de GES, quant à elles, sont liées exclusivement à la consommation d'électricité, générant 31 milliers de tonnes équivalentes CO<sub>2</sub>, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente (\*).

Le Groupe PLASTIVALOIRE multiplie ses efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, que ce soit au niveau des sites de production, de l'organisation logistique ou encore lors du développement de ses produits. Cela se traduit par l'optimisation des transports de marchandises et par d'autres projets engagés sur les sites productifs pour améliorer leur performance énergétique. On recense notamment le remplacement de l'éclairage traditionnel en T8 par des néons T5, plus puissants et robustes pour une consommation identique, ou encore la mise en place de vitesse variable et de système de récupération de chaleur sur des compresseurs ainsi que le remplacement de groupes froids par des systèmes « Free cooling », plus économiques.

Le Groupe n'est pas présent dans les zones ayant connu des événements naturels exceptionnels.

(\*). Les données sont issues du Bilan Carbone de l'Ademe v7.1

## **E. PROTECTION DE LA BIODIVERSITE**

### **Emplacement des terrains détenus (GRI EN11)**

La totalité des terrains utilisés par le Groupe PLASTIVALOIRE est située dans les zones urbanisées ou industrielles aménagées. Par conséquent, les activités réalisées ne sont pas de nature à dégrader les processus écologiques.

## **INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société**

- **en matière d'emploi et de développement régional**

#### **En matière d'emploi :**

Le Groupe PLASTIVALOIRE confirme son engagement pour favoriser la pérennité de l'emploi en France. Ainsi, 83.33% des embauches en 2013 ont été réalisées dans le cadre de Contrats à Durée Indéterminée.

Dans cette approche, le Groupe PLASTIVALOIRE s'est engagé sur le moyen terme (pour les 3 années à venir) à favoriser l'insertion des jeunes, la mixité des emplois et la valorisation des seniors par un accord relatif au contrat de Génération sur l'ensemble de ses sociétés Françaises.

A L'étranger la volonté stratégique est de conforter et développer les compétences locales. L'encadrement des filiales est composé à 71 % de cadres et dirigeants locaux.

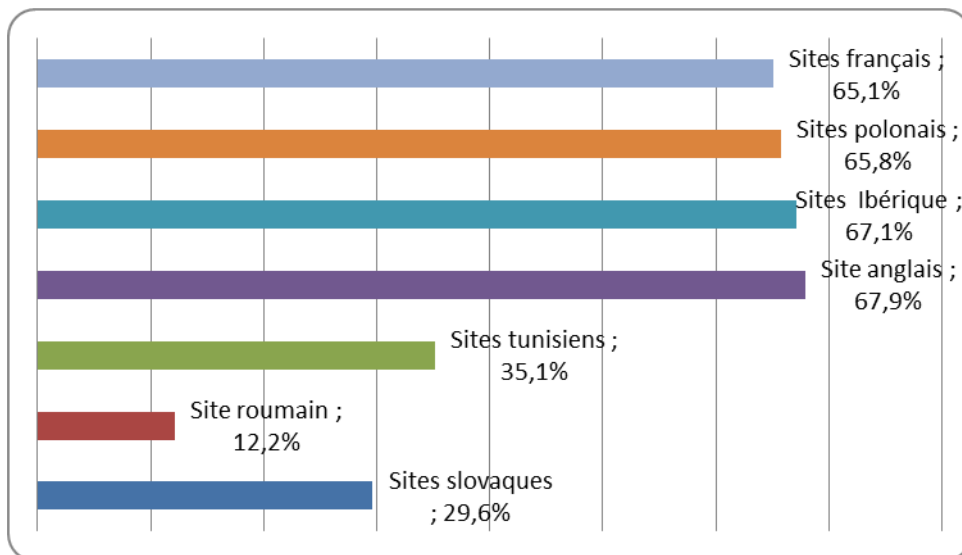
Cette diversité des équipes, les échanges permanents et les transferts d'expériences sont indispensables pour le développement de PLASTIVALOIRE.

#### **En matière de développement régional :**

L'objectif de PLASTIVALOIRE est d'acheter au plus proche des sites industriels afin de promouvoir

le développement du tissu industriel local, minimiser les coûts et les impacts logistiques associés et sécuriser la chaîne d'approvisionnement.

***Pour les achats de pièces séries, le pourcentage des achats réalisés localement (réalisé dans le pays) est le suivant : (chiffres 2013/2014) :***



Pour les achats hors production, le pourcentage d'approvisionnement local s'élève à près de 100 %.

- **sur les populations riveraines ou locales**

PLASTIVALOIRE s'engage à travers un certain nombre d'actions locales telles que décrites au point précédent.

Par ailleurs, PLASTIVALOIRE prend en compte en permanence l'impact de ses produits et de l'activité de ses usines sur l'environnement et les communautés avec lesquelles il est en contact, dans un souci d'amélioration constante.

#### **b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société**

- **Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations**

#### **PLASTIVALOIRE et les partenaires de recherche**

PLASTIVALOIRE a depuis quelques années mis la priorité sur l'innovation afin de se démarquer de ces principaux concurrents en apportant des solutions nouvelles pour ces principaux clients et futurs clients.

La stratégie de l'innovation de PLASTIVALOIRE est de s'appuyer sur de jeunes entreprises innovantes et organismes à la recherche de partenaires ou de clients pour appliquer en condition « série » les travaux de leur recherche fondamentale pas ou encore industrialisée.

C'est ainsi que PLASTIVALOIRE s'est rapproché en 2013 du CEA le Ripault (centre d'Energie Atomique dédié au stockage de l'énergie) pour transférer le savoir acquis par le CEA dans la réalisation de plaques bipolaires destinées au cœur des futures piles à combustible.

Pour développer ses recherches et innovations PLASTIVALOIRE s'est rapproché des partenaires scientifiques suivants :

- SFIP (Société Française des Ingénieurs des Plastiques)
- PEP (Pôle Européen de Plasturgie)
- ISPA (Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon)

Ou encore

- du CETIM (centre technique des industries de la mécanique) notamment pour leurs compétences dans les matériaux composites, un axe de priorité pour Plastivaloire

afin d'élargir son réseau et ses partenaires scientifiques pour développer ses recherches et innovations.

PLASTIVALOIRE détenait 44 brevets au 30 septembre 2014.

### **PLASTIVALOIRE et ses clients**

Plastivaloire soutient ses clients constructeurs par le biais d'une politique active de développement qui implique la participation du groupe à tous les stades du processus de développement de l'équipement, et de la définition du cahier des charges.

Plastivaloire développe des produits spécifiquement pour les marchés industriels et automobiles et conclut généralement des contrats afin de fournir ces produits pour la durée de vie des modèles

### **PLASTIVALOIRE et ses partenaires industriels ou commerciaux**

En 2012, PLASTIVALOIRE avait noué un nouveau partenariat avec la société BIA spécialisée dans le chromage de pièces plastiques. La société BIA PLASTIC AND PLATING TECHNOLOGY SLOVAKIA S.R.O. a été créée en Slovaquie, PLASTIVALOIRE détient 40 % de cette société. Ceci a permis de créer environ 100 emplois.

Cette nouvelle activité permet également de pérenniser l'activité de chromage déjà présente sur notre site de Morteau en France en proposant une gamme complète de chrome à nos clients. Une modernisation de la ligne de chromage a d'ailleurs été réalisée sur l'exercice pour plus de 3 M€

D'autre part Plastivaloire a relocalisé en France un certain nombre de marchés initialement acquis pour être produit à l'étranger, pour un montant de 23 M€ ; cette relocalisation permet de sauvegarder 120 emplois en France.

### **PLASTIVALOIRE et les organismes de certification**

Dans le cadre de la politique du groupe en matière de respect des normes qualités, notamment la norme ISO/TS 16949, nous entretenons des relations suivies avec les organismes de certification. Pour accompagner les clients du secteur aéronautique, nous prévoyons un programme de formation et une certification pour un premier site suivant le référentiel EN9100 en 2015.

En matière de respect de l'environnement et pour satisfaire la certification ISO 14001, nous nous appuyons sur des organismes de certifications locaux. En 2014, nous avons 5 sites qui ont obtenu la certification ISO 14001.

- **Les actions de partenariat ou de mécénat**

Dans le cadre du développement régional, « PVL Historique » entretient un partenariat privilégié depuis plusieurs années avec les écoles de Plasturgie régionales (ISPA Alençon, Lycée Chaptal à Amboise, Lycée de la Baronnerie à Angers) concernant la formation professionnelle, l'accueil d'alternants et de stagiaires.

**c) Sous-traitance et fournisseurs**

- **La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux**

PLASTIVALOIRE a l'ambition de construire une relation forte avec ses fournisseurs pour un bénéfice et un développement mutuels. Le Groupe a mis en place un panel de fournisseurs privilégiés avec lesquels il s'est engagé dans un partenariat à long terme. Une grande importance est donnée à la communication et la transparence afin d'assurer un alignement stratégique avec ces partenaires, notamment avec une évaluation de nos fournisseurs trimestriels qui fait l'objet d'un suivi des fournisseurs au sein de la Direction achats.

Le développement des politiques d'achats durables et responsables est promu au sein du groupe. PLASTIVALOIRE s'assure de la fiabilité de ses fournisseurs et sous-traitants, non seulement en matière de qualité des produits, mais également en termes de respect des critères éthiques et sociaux tels que :

- respect des lois et règlement
- lutte contre l'exclusion sociale
- interdiction du travail des enfants ;
- respect de l'environnement ;
- promotion de la formation et de l'éducation

Ce code est intégré dans les documents contractuels notamment dans les conditions générales d'achats qui régissent ses relations avec les fournisseurs et sous-traitants.

Concernant la sous traitance, des critères d'évaluations sont mis en place pour s'assurer de la sélection de sous-traitant offrant des conditions de travail conformes à nos exigences.

Des visites sont effectuées chaque année pour vérifier ces critères.

**d) Loyauté des pratiques**

***Actions engagées pour prévenir la corruption***

La Charte éthique et comportements PLASTIVALOIRE formalise les règles de conduite qui s'imposent à l'ensemble des entreprises et des collaborateurs du Groupe. L'effort de diffusion s'est poursuivi sur l'exercice.

Parmi les engagements sociétaux du groupe, il convient de citer :

L'interdiction du travail des enfants et du travail forcé dans le respect des dispositions de l'Organisation Internationale du Travail.

De plus, le Groupe s'engage à combattre la corruption dans son Code d'éthique d'achat et adhère à une organisation qui contrôle les bonnes pratiques et qui est reconnue par ses clients.

***Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs***

La Direction Technique consacre une partie de son activité à la Recherche et Développement sur de nouveaux process ou sur de nouveaux matériaux. L'objectif est d'être à l'avant-garde des solutions apportées aux clients toujours dans un souci d'améliorer toujours la sécurité, la qualité et une moindre consommation d'énergie ou de matières premières.

**e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.**

Nous n'avons pas engagé d'autres actions en faveur des droits de l'homme.

## **SECTION 2 - SOCIETE PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE**

### **1./ Principales données chiffrées, commentaires**

Pour PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE, (Société mère), les principales données d'exploitation des trois derniers exercices peuvent être résumées de la façon suivante (en K €)

	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat courant avant impôt	Résultat net
11/12	47.239	- 8.025	4.517	- 3.508	- 5.782
12/13	51.145	- 3.202	4.317	1.115	2.117
13/14	55.588	- 1.366	7.006	5.640	6.373

A l'image du Groupe dont elle est la maison mère, la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE conforte son niveau d'activité sur l'exercice, lequel progresse de plus de 8,2 %.

Cependant, le poids des charges courantes ne permet pas le retour à l'équilibre d'exploitation, le résultat opérationnel s'améliorant cependant, pour passer de - 3,2 M€ à - 1, 4 M€, entre l'exercice 2012/2013 et l'exercice 2013/2014.

Le résultat financier est quant à lui positif à 7.006 K€. Il intègre notamment en produits les dividendes perçus des filiales pour 6.123 K€ et des reprises sur provisions pour 1.530 K€, et en charges, des intérêts sur emprunts pour 738 K€ (en très fort recul).

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 247 K€, et des effets d'un impôt négatif de 486 K€, le résultat net ressort au final à 6.373 K€ : il fait plus que tripler en un an.

Les capitaux propres, qui intègrent les effets d'une distribution limitée en mars 2014, sont largement confortés, tout comme la trésorerie nette, l'endettement net s'améliorant par ailleurs.

### **2./ Activité des Filiales**

L'activité du Groupe est organisée autour d'un pôle BAP en charge des productions « automobile », et d'un pôle PVL regroupant les autres secteurs, tels que notamment l'industrie électrique et le multimédia.

Ces deux divisions ont performé sur l'exercice puisque les objectifs de chiffre d'affaires ont été largement dépassés.

La progression du pôle BAP organisée autour de seize sociétés dont six installées hors de



l'hexagone, atteint 7,4 % à 256,5 M€ de chiffre d'affaires. L'évolution des sites portugais, britannique et slovaques donne particulièrement satisfaction.

La croissance du pôle PVL, déjà significative en 2012/2013, se confirme (+ 4,1 %) pour un chiffre d'affaires de 162,4 M€, les bonnes performances relevées en Espagne et en Tunisie contribuant à cet embellie.

L'EBITDA du pôle BAP progresse très sensiblement, passant à 4,6 à 18,1 M€ d'un exercice à l'autre. Les efforts mis en œuvre à propos de la rentabilité de l'activité chromage et de celle de l'usine anglaise ont porté leurs fruits. Le site de Marinha Grande donne toute satisfaction. Le plan d'économie mis en œuvre pour réduire les charges fixes a également contribué à cette évolution.

L'EBITDA du pôle PVL évolue aussi positivement et atteint 20,6 M€, les sites français redevenant tous profitables et la division bénéficiant de l'excellente rentabilité des usines tunisiennes, polonaises et roumaine.

### **3./ Prises de participation au cours de l'exercice 2013/2014**

PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE n'a procédé au cours de l'exercice à aucune prise de participation ou de contrôle.

Rappelons cependant que la société BIA PLASTIC AND PLATING TECHNOLOGY SLOVAKIA SRO, créée lors de l'exercice précédent est détenue à hauteur de 40 % par PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE, a été replacée dans l'organigramme en qualité de filiale de BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING.

### **4./ Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés**

PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE fonctionne sous la forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration.

Les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas dissociées. Elles ont été confiées à Monsieur Patrick FINDELING. Celui-ci exerce par ailleurs les mandats suivants :

AMIENS INJECTION - Président  
 SABLE INJECTION - Président  
 OUEST INJECTION - Président  
 ERE PLASTIQUE - Président  
 CREUTZWALD INJECTION - Président  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Président Directeur Général  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING – Président  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS SAINT MARCELLIN – Président  
 BOURBON AUTOMOVITE PLASTICS JURA - Président  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS CHALEZEULE – Président  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS MORTEAU – Président  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS BELLÊME – Président  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS VOUEAUCOURT – Président  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS GmbH – Managing Director  
 AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT – Président  
 PVL BEAUTE – Membre du Comité de Direction

BIA SK – Member of the Advisory Comitee  
 ELBROMPLAST – Président  
 DUNA INJECTION REAL ESTATE : Président  
 CARDONAPLAST : Président  
 TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES : Président  
 INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES : Président  
 AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA - Président  
 BANQUE POPULAIRE DU VAL DE FRANCE – Administrateur  
 S.C.I. M.G. : Gérant  
 S.C.I. J.E.V. : Cogérant  
 S.C.I. J.S. : Cogérant  
 GROUPEMENT FORESTIER DE LA BASSE FORET – Gérant

Les autres administrateurs de la société exercent les mandats suivants :

- Madame Vanessa BELINGUIER :  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur  
PVL BEAUTE – Membre du Comité de Direction
- Madame Marie-France FINDELING :  
S.C.I. J.E.V. : Cogérant
- Monsieur John FINDELING  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur  
S.C.I. J.S. : Cogérant
- Madame Viviane FINDELING :  
Néant
- Monsieur Christian CHOLLET :  
Néant
- Monsieur Claude BELINGUIER :  
Néant

## 5./ Rémunération des dirigeants, jetons de présence

La société a versé au cours de l'exercice, les rémunérations suivantes à ses mandataires sociaux (en €) :

Nom	Fonction	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Patrick Findeling	Président du conseil d'administration	518 403	468 848	527 415
Vanessa Belinguier	Administrateur	89 916	90 544	97 977
John Findeling	Administrateur	71 208	73 683	69 577
<b>Total</b>		<b>679 527</b>	<b>633 075</b>	<b>694 969</b>

La société n'a versé aucun jeton de présence, aux membres du Conseil d'Administration.

## **6./ Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 dernier alinéa du Code de Commerce, issu de l'ordonnance 2014-163 du 31 juillet 2014, il est précisé que, aucun des dirigeants ou actionnaires détenant de plus de 10 % des droits de vote attachés aux actions composant le capital PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE, n'est concerné par des conventions intervenues entre lui et une filiale de la société détenue en capital à plus de 50 %.

## **7./ Mandat du Président du Conseil d'Administration et des administrateurs**

Le mandat de Monsieur Patrick FINDELING en qualité d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration arrivera à échéance à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale destinée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Les mandats d'administrateur de :

- Madame Marie-France FINDELING
- Madame Vanessa BELINGUIER
- Madame Viviane FINDELING
- Monsieur John FINDELING
- Monsieur Christian CHOLLET
- Monsieur Claude BELINGUIER

arriveront à échéance à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale destinée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Les mandats :

- du Cabinet GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire
- de la société IGEC, commissaire aux comptes suppléant

arriveront à échéance à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale destinée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019

Les mandats :

- du Cabinet ALLIANCE AUDIT EXPERTISE & CONSEIL
- du Cabinet GUYOT-BRANELLEC

arriveront à échéance à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale destinée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

## 8./ Répartition du capital, pactes d'actionnaires

La situation de l'actionnariat de PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE au 31 décembre 2014 se présentait comme suit :

Actionnaires	% du capital			% des droits de vote réels		% des droits de vote théoriques	
	P.P.	N.P.	Usuf.	A.G.O.	A.G.E.	A.G.O.	A.G.E.
Patrick Findeling	43,25	-	0,66	55,19	54,37	55,05	54,23
Gisèle Findeling	3,96	-	-	5,01	5,01	5,00	5,00
Viviane Findeling	3,30	-	-	4,07	4,07	4,06	4,06
Vanessa Bélinguier	2,05	0,22	-	2,59	2,86	2,58	2,86
John Findeling	1,84	0,22	-	2,32	2,60	2,32	2,59
Eliot Findeling	2,24	0,22	-	2,84	3,11	2,83	3,10
M-France Findeling	0,72	-	-	0,91	0,91	0,91	0,91
Public	41,60	-	-	27,07	27,07	27,00	27,00
Autodétention	0,40	-	-	-	-	0,25	0,25
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Il est précisé qu'aucun dispositif de participation des salariés au capital de la société n'a été mis en place à ce jour.

La société n'a pas été informée du fait qu'une autre société détenait une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Un pacte d'actionnaires a été régularisé le 13 janvier 2004 entre Monsieur Charles FINDELING, Madame Vanessa BELINGUIER, Monsieur John FINDELING, Monsieur Eliot FINDELING et Monsieur Olivier MONRREAL-FINDELING, enregistré auprès de la Recette des Impôts de TOURS OUEST, le 14 janvier 2004 et adressé à l'Autorité des Marchés Financiers, le 16 janvier 2004.

Il avait pour objet de permettre à ses signataires de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts.

## 9./ Synthèse des autorisations en cours en matière d'augmentation de capital

Nature de l'autorisation	Date de l'AGE	Expiration de l'autorisation	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement des présentes
Augmentation de capital par incorporation de réserves	21.03.2014	20.05.2016	20 M€	-	-	20 M€
Augmentation de capital réservée aux actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription	21.03.2014	20.05.2016	10 M€			10 M€
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	21.03.2014	20.05.2016	10 M€	-	-	10 M€
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé	21.03.2014	20.05.2016	2,2 M€	-	-	2,2 M€
Augmentation de capital en vue de rémunérer les apports en nature	21.03.2014	20.05.2016	10 % du capital	-	-	10 % du capital
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'adhérents à un PEE	21.03.2014	20.05.2016	3 % du capital	-	-	3 % du capital

**10./ Opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions (Art. 1 225-9 alinéa 2 du Code de Commerce) entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 30 septembre 2014.**

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	0.52 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille ; - Titres comptabilisés en valeurs mobilières de placement - Titres comptabilisés en titres immobilisés	14.335
Valeur comptable du portefeuille	255.528 euros
Valeur de marché du portefeuille (calculé sur la base de 27,52 €, cours au 30 septembre 2014)	394.499 euros

**Opérations réalisées au titre de la période du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014**

		Animation du titre	Actionnariat salarié	Opérations de croissance externe	Couverture de valeurs mobilières	Annulation	Total
<b>Achats</b>	Nombre d'actions	7.673	-	-	-	-	7.673
	Prix	22,0545	-	-	-	-	22,0545
	Montant	169.224	-	-	-	-	169.224
<b>Ventes / transferts</b>	Nb d'actions	255.677	-	-			255.677
	Prix	18,7648	-	-	-		18,7648
	Montant	4.797.718	-	-	-		4.797.718

La société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

Nous vous proposons à l'occasion de la prochaine assemblée générale, de conférer au Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 21 mars 2014.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires

Ces opérations pourraient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 60 euros par action et en conséquence le

montant maximal de l'opération à 16.594.200 euros.

Il est rappelé ici que, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2014, le conseil d'administration a été autorisé, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

#### **11./ Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital et options de souscription et d'achat**

La société n'a émis dans le passé aucune valeur mobilière donnant accès à son capital, ni délivré d'option de souscription ou d'achat.

#### **12./ Activité en matière de recherche et développement**

Les bureaux d'étude ont développé de nouvelles solutions techniques avec pour objectif de diminuer le prix de revient de certains produits ou de mettre au point des techniques innovantes.

Le chiffrage exact des sommes engagées en matière de recherche et de développement ne peut être déterminé avec exactitude.

Il est par ailleurs renvoyé ici au précédent développement en matière d'informations environnementales.

#### **13./ Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs (en K€)**

Exercice 2012/2013

	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
<b>Total des dettes fournisseurs au 30.09.2013</b>	<b>3.648</b>	<b>2.890</b>	<b>81</b>	<b>567</b>

Exercice 2013/2014

	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
<b>Total des dettes fournisseurs au 30.09.2014</b>	<b>4.645</b>	<b>3.246</b>	<b>378</b>	<b>1.593</b>

#### **14./ Autocontrôle**

Aucune des actions émises par la société ne relève de la notion d'autocontrôle, aucune des sociétés contrôlées par PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE ne détenant de participation dans son capital social.

### **SECTION 3 – PERSPECTIVES D'AVENIR – INFORMATIONS DIVERSES**

#### **1/ Évolutions récentes et perspectives**

La stratégie multi-secteurs privilégiée par le Groupe PLASTIVALOIRE, qui l'a vu investir massivement le secteur de l'industrie automobile au cours des six dernières années, afin de compléter son offre globale, a été couronnée de succès.

Elle permet à l'entreprise de diminuer son degré de dépendance et de mieux répartir les risques économiques.

Les perspectives d'activité dans le secteur automobile en Europe sont globalement encourageantes, particulièrement concernant la production des marques premium.

C'est dans ce cadre que le Groupe PLASTIVALOIRE s'est engagé dans une opération de croissance externe portant sur la société allemande KARL HESS, œuvrant dans l'ingénierie et la production de pièces plastiques techniques.

L'entité a développé un chiffre d'affaires de 51 M€ en 2013, en progression marquée. Elle emploie 450 salariés sur deux sites de production en Allemagne.

Sa production est multisectorielle, les donneurs d'ordres étant issus non seulement de l'automobile mais également de l'industrie électrique, la construction et les équipements ménagers.

L'entreprise maîtrise des technologies de pointe mises au service de grands noms de l'industrie allemande ou mondiale (AUDI, VOLVO, BMW, SEAT, DAIMLER CHRYSLER, WOLF, SIEMENS, VIESSMANN...).

KARL HESS dispose de fondamentaux économiques forts, du fait de marchés récemment obtenus lui laissant entrevoir des perspectives favorables de croissance, et affiche une rentabilité opérationnelle comparable à celle du Groupe.

L'acquisition devrait se concrétiser à bref délai, pour une consolidation comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Il s'agira d'un achat de 100 % des titres, payé en numéraire, un accord étant trouvé avec les dirigeants opérationnels pour une transition douce de la gouvernance.

L'opération, étudiée de longue date, offrira au Groupe une couverture commerciale sans pareil et permettra des gains logistiques propres à satisfaire les intérêts de la clientèle.

PLASTIVALOIRE disposera dans le futur d'une offre complète de pièces automobile, tant intérieures qu'extérieures, et pourra compter sur une diversification de sa clientèle déjà conséquente.

Des effets de synergie sont également attendus des gains potentiels ayant été identifiés



concernant l'approvisionnement matière, le sourcing des moules et outillage et des conditions d'achat de composants.

La dynamique de croissance du Groupe PLASTIVALOIRE est par ailleurs enclenchée grâce à des prises fermes de marchés importants pour l'avenir, particulièrement mais non uniquement auprès des donneurs d'ordre automobile.

Le renouvellement du portefeuille BAP est assuré pour les années à venir et l'entreprise dispose d'un potentiel de croissance supplémentaire du fait des études en cours de chiffrage.

La joint venture mise en œuvre en Slovaquie avec un partenaire allemand, portant sur une usine de chromage monte en puissance depuis son lancement en juin 2014 et la construction d'une deuxième ligne de production sera nécessaire dès 2015, l'équilibre étant programmé pour l'exercice en cours.

Le pôle PVL peut également compter sur une prospective encourageante, particulièrement dans les domaines de l'industrie électrique et du multimédia.

Le carnet de commandes outillage, marqueur de fabrications destinées à entrer en production à moyen terme est bien rempli.

Dans ce contexte favorable, la politique d'optimisation des process se poursuit et trois regroupements de sites avec transfert du personnel sont programmés.

Les objectifs affichés pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> octobre dernier sont ambitieux : le Groupe entend dépasser le seuil de 465 M€ de chiffre d'affaires pour une marge d'EBITDA de 8 à 9 % du CA, tout en conservant un taux d'endettement net de 40 % au plus.

## **2./ Affectation du résultat**

Conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, nous vous proposons d'affecter les résultats de l'exercice 2013/2014 de la manière suivante, étant précisé que, suite à une erreur matérielle, le poste « Autres réserves » avait été doté à tort d'une somme de 30 €, ce qui devra donner lieu à rectification comptable :

### ***Origine***

- Résultat de l'exercice .....	6.373.023,00 €
--------------------------------	----------------

### ***Affectation***

- Affectation de la somme de..... au poste « autres réserves »	3.053.801,88 €
- Affectation de la somme de .....	381,12 €
Au poste « réserves réglementées »	
- Distribution d'un dividende de..... soit 1,20 € pour chacune des 2.765.700 actions dont la mise en paiement sera fixée ultérieurement	3.318.840,00 €

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les actionnaires personnes physiques, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Sauf demande de dispense expresse des associés personnes physiques et pour autant qu'ils respectent les critères imposés par la loi, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement à la source obligatoire, calculé au taux de 21 %.

Pour les trois exercices précédents, les dividendes mis en distribution ont été les suivants (en €) :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende global (en €)	Dividende distribué (par action) en €	Abattement Art. 158-3 2° du C.G.I.	Revenu réel (par action) en €
2010/2011	2.765.700	2.765.700	1	oui	1
2011/2012	2.765.700	1.659.420	0,60	oui	0,60
2013/2014	2.765.700	276.570	0,10	oui	0,10

Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices (en euros)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2009/2010	EXERCICE 2010/2011	EXERCICE 2011/2012	EXERCICE 2012/2013	EXERCICE 2013/2014
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social .....	5.531.400	5.531.400	5.531.400	5.531.400	5.531.400
Nombre des actions ordinaires existantes .....	2.765.700	2.765.700	2.765.700	2.765.700	2.765.700
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes.....	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer.....	-	-	-	-	-
. Par conversion d'obligations .....	-	-	-	-	-
. Par exercice de droits de souscription .....	-	-	-	-	-
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	45.835.330	46.933.998	47.238.511	51.145.209	55.588.230
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	758.260	4.087.017	(3.301.299)	(103.403)	5.938.513
Impôts sur les bénéfices.....	(681.680)	(610.307)	(596.803)	(904.767)	(486.004)
Participation des salariés due au titre de l'exercice .....	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	3.528.396	4.590.384	(5.781.709)	2.117.336	6.373.023
Résultat distribué.....	2.765.700	2.765.700	1.659.420	276.570	3.318.840 <sup>(1)</sup>
<b>III. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des sala- riés mais avant dotations aux amortissements et provisions .....	0,52	1,70	(0,98)	0,29	2,32
Résultat après impôts, participation des sala- riés et dotations aux amortissements et provi- sions .....	1,28	1,66	(2,09)	0,77	2,15
Dividende attribué à chaque action .....	1	1	0,60	0,10	1,20 <sup>(1)</sup>
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	459	422	418	404	412
Montant de la masse salariale de l'exercice .....	16.805.389	15.789.185	15.385.125	15.196.485	16.063.150
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.).....	6.355.637	6.223.427	5.903.550	6.063.746	6.282.841

(1) Selon proposition d'affectation du résultat qui sera soumise à l'assemblée générale du 23 mars 2015.

## (2) CHAPITRE II - COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXE

## 1 Etats financiers consolidés

## / Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>Produits des activités ordinaires</b>	6A	<b>418 859</b>	<b>394 709</b>	<b>416 327</b>
- Ventes de produits		416 107	392 259	412 735
- Ventes de services		2 752	2 450	3 592
<b>Autres produits opérationnels d'activité</b>	6C	<b>6 799</b>	<b>10 156</b>	<b>12 315</b>
Marchandises et matières consommées	6D	215 806	206 693	216 990
Frais de personnel	6E	116 893	117 959	119 161
Dotations aux amortissements et provisions	6F	20 202	23 176	21 919
Autres charges opérationnelles d'exploitation	6G	52 156	53 074	58 754
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>20 601</b>	<b>3 963</b>	<b>11 818</b>
Autres produits opérationnels	7	5 572	7 836	12 656
Autres charges opérationnelles	7	6 307	8 183	15 224
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>19 866</b>	<b>3 616</b>	<b>9 250</b>
Coût de l'endettement financier net	8	- 1 643	- 1 810	- 1 704
Autres produits et charges financières	8	294	659	- 366
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		- 526	- 43	- 7
Charges d'impôt sur le résultat	9	- 2 079	- 1 720	- 1 138
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>15 912</b>	<b>702</b>	<b>6 035</b>
<b>Résultat des minoritaires</b>		<b>4 128</b>	<b>654</b>	<b>3 990</b>
<b>Résultat du Groupe</b>		<b>11 784</b>	<b>48</b>	<b>2 045</b>
Nombre d'actions (en milliers)		<b>2 751</b>	<b>2 503</b>	<b>2 497</b>
Résultat net par action	10	4,28	0,02	0,82
Résultat net par action dilué	10	4,28	0,02	0,82

## // Résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global sont présentés nets des effets d'impôt.  
Ces autres éléments ne seront pas recyclés ultérieurement en résultat.

En milliers d'euros	Note	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>Résultat net</b>		<b>15 912</b>	<b>702</b>	<b>6 035</b>
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		- <b>78</b>	- <b>1 714</b>	<b>1 097</b>
Écarts de change résultant de la conversion de dettes liées à un investissement global de la mère dans une activité à l'étranger		-	- <b>252</b>	<b>593</b>
Gains ou pertes actuariels sur les engagement de retraite		- <b>1 161</b>	-	- <b>1 038</b>
<b>Résultat Global</b>		<b>14 673</b>	- <b>1 264</b>	<b>6 687</b>
Part revenant au groupe		11 017	- 1 284	2 627
Part revenant aux minoritaires		3 656	20	4 060

## /// Bilans consolidés

En milliers d'euros	Note	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>I - ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>144 990</b>	<b>146 181</b>	<b>157 401</b>
Immobilisations incorporelles	12	5 421	3 147	5 219
Immobilisations corporelles	13	133 679	136 937	147 113
Participation sociétés Mises en équivalence	14	1 952	1 993	22
Autres actifs financiers	14	3 842	3 786	4 576
Impôt différé actif		96	318	471
<b>II - ACTIFS COURANTS</b>		<b>224 085</b>	<b>210 710</b>	<b>211 854</b>
Stocks	15	43 886	43 275	44 910
Créances clients	16	93 263	84 666	101 399
Autres créances	17	50 963	54 087	45 212
Trésorerie et équivalent trésorerie	18	35 973	28 682	20 333
<b>III - Actifs destinés à être cédés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>A - TOTAL ACTIF</b>		<b>369 075</b>	<b>356 891</b>	<b>369 255</b>
<b>I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15</b>	<b>177 317</b>	<b>169 255</b>	<b>174 735</b>
Capital	19	5 531	5 531	5 531
Primes		17 843	17 843	17 843
Réserves consolidées		109 504	106 027	108 520
Résultat net consolidé - part du groupe		11 784	48	2 044
Intérêts minoritaires		32 655	39 806	40 797
<b>II - DETTES NON COURANTES</b>		<b>51 888</b>	<b>47 174</b>	<b>43 590</b>
Dettes financières à long terme	21	43 219	40 238	35 637
Impôts différés		2 308	2 674	2 938
Dettes au titre des pensions et retraites	20	6 361	4 262	5 015
<b>III - DETTES COURANTES</b>		<b>139 870</b>	<b>140 462</b>	<b>150 930</b>
Dettes fournisseurs et autres dettes		47 753	43 090	45 217
Autres dettes courantes	22	59 846	59 834	67 445
Dettes financières à court terme	21	28 575	34 829	35 820
Provisions	20	3 099	2 028	2 075
Dettes impôt sur les sociétés		597	681	373
<b>IV - Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES</b>		<b>369 075</b>	<b>356 891</b>	<b>369 255</b>

## IV Variation des capitaux propres consolidés

Rubriques	Note	Nombre d'actions émises	Capital	Primes	Réserves de conversion	Réserves consolidées accumulées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
<b>Situation au 30.09.2011</b>		2 765	5 531	17 843	-5 250	117 728	135 852	23 765	159 617
<b>Résultat global 2011 - 2012</b>					985	1 642	2 627	4 060	6 687
Variation de périmètre						(1 314)	(1 314)	219	(1 095)
Augmentation capital put / minoritaire								13 750	13 750
Actions propres						11	11		11
Distribution de dividendes						(2 420)	(2 420)	(1 086)	(3 506)
Autres						(818)	(818)	89	(729)
<b>Situation au 30.09.2012</b>		2 765	5 531	17 843	-4 265	114 829	133 938	40 797	174 735
<b>Résultat global 2012 - 2013</b>					(1 153)	(131)	(1 284)	20	(1 264)
Variation de périmètre						(1 757)	(1 757)		(1 757)
Augmentation capital put / minoritaire									0
Actions propres						106	106		106
Distribution de dividendes						(1 562)	(1 562)	(1 014)	(2 576)
Autres						8	8	3	11
<b>Situation au 30.09.2013</b>		2 765	5 531	17 843	-5 418	111 493	129 449	39 806	169 255
<b>Résultat global 2013 - 2014</b>					68	10 949	11 017	3 656	14 673
Variation de périmètre							0	(2)	(2)
Augmentation capital put / minoritaire								640	640
Actions propres						4 628	4 628		4 628
Distribution de dividendes						(269)	(269)	(1 352)	(1 621)
Autres						(163)	(163)	(32)	(195)
<b>Situation au 30.09.2014</b>		2 765	5 531	17 843	-5 350	126 638	144 662	32 655	177 317

## V Tableaux de flux de trésorerie consolidés

Flux (en milliers d'euros)	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>RESULTAT NET</b>	<b>11 784</b>	<b>48</b>	<b>2 044</b>
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées	4 128	654	3 990
Quote part dans les résultats des sociétés mise en équivalence	526	43	8
Dotations aux Amortissements et provisions	21 166	21 579	19 091
Reprises des Amortissements et provisions	-1 871	-3 229	-5 990
Autres charges et produits calculés	0	0	-31
Plus et moins values de cession	-148	-261	2 090
Impôts différés	-146	-13	-328
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>35 439</b>	<b>18 821</b>	<b>20 874</b>
Ecart de conversion sur la CAF			
<i>Variation des frais financiers</i>	-40	-11	-4
<i>Variation nette exploitation</i>	<b>-8 124</b>	<b>15 860</b>	<b>-13 643</b>
Variation de stock	-525	462	774
Variation des Créances d'exploit°	-3 628	15 884	-6 172
Variation des Dettes d'exploit°	-3 971	-486	-8 245
<i>Variation nette hors exploitation</i>	<b>6 031</b>	<b>-16 621</b>	<b>3 323</b>
Variation des créances hors exploitation	-2 296	-2 689	474
Variation des dettes hors exploitation	2 080	-6 806	5 190
Charges et produits constatés d'avance	6 227	-7 126	-2 341
Pertes et gains de changes	20	0	0
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>33 306</b>	<b>18 049</b>	<b>10 550</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-174	-961	-1 506
Décaisst / acquisition immos corporelles	-12 016	-11 824	-14 390
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	1 427	5 967	9 433
Décaisst / acquisition immos financières	-851	-110	-4 504
Encaisst / cession immos financières	329	979	552
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-41	-2 041	-737
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-11 326</b>	<b>-7 990</b>	<b>-11 152</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital ou apports	640	25	30
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-274	-1 498	-2 500
Dividendes versés aux minoritaires	-1 348	-1 078	-1 007
Décaisst / acquisition titres d'autocontrôle	4 764	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	8 659	25 942	9 123
Remboursement d'emprunts	-22 726	-20 323	-18 481
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-10 285</b>	<b>3 068</b>	<b>-12 835</b>
Incidences des variations de taux de change	16	-364	360
Reclassement de trésorerie			
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>11 711</b>	<b>12 763</b>	<b>-13 077</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>14 859</b>	<b>2 096</b>	<b>15 173</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>26 570</b>	<b>14 859</b>	<b>2 096</b>

La capacité d'autofinancement de l'exercice a presque doublé d'un exercice à l'autre pour atteindre 35,4 M€.



Après prise en compte de la variation du BFR et de l'influence des flux de trésorerie liés aux investissements (11,3 M€), comme au financement (10,3 M€), la trésorerie s'apprécie de 10,8 M€, tandis que le BFR évolue favorablement. La dette financière nette diminue de plus de 10 M€ pour tomber à 35,9 M€ au 30/09/2014.

## VI Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Principes comptables .....	40
Note 2. Faits marquants de la période .....	52
Note 3. Evénements postérieurs à la clôture .....	52
Note 4. Regroupement d'entreprise.....	54
Note 5. Informations par secteur opérationnel .....	55
Note 6. Analyse du résultat opérationnel courant .....	56
Note 7. Autres revenus et charges opérationnels.....	58
Note 8. Résultat financier.....	58
Note 9. Impôts sur les résultats .....	59
Note 10. Résultat net par action .....	60
Note 11. Ecarts d'acquisition .....	60
Note 12. Immobilisations incorporelles .....	62
Note 13. Immobilisations corporelles .....	63
Note 14. Immobilisations financières.....	64
Note 15. Stocks .....	65
Note 16. Créances clients .....	65
Note 17. Autres actifs courants .....	65
Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	66
Note 19. Capitaux propres.....	66
Note 20. Provisions courantes et non courantes.....	67
Note 21. Passifs financiers .....	69
Note 22. Autres passifs courants .....	71
Note 23. Gestion des risques financiers .....	71
Note 24. Instruments financiers inscrits au bilan .....	72
Note 25. Parties liées.....	73
Note 26. Engagements hors bilan et passifs éventuels .....	74
Note 27. Sociétés consolidées .....	76

---

### Note 1. Principes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Plastivaloire sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes annuels au 30 septembre 2014 et des comptes comparatifs 2013 et 2012 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 30 septembre 2014 et qui sont applicables obligatoirement.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

### **Normes et interprétations applicables à l'exercice ouvert le 1er octobre 2013**

Les normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne qui trouvent à s'appliquer de façon obligatoire aux comptes consolidés du Groupe Plastivaloire à compter du 1er octobre 2013 sont les suivantes :

- IAS 19 révisée – Avantages du personnel
- Améliorations annuelles (cycle 2009-2011)
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur
- IFRIC 20 – Frais de découverte
- Amendements à IAS 12 – Impôts différés liés à des actifs réévalués
- Amendements à IFRS 7 – Compensation des actifs et passifs financiers

Ces normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 30 septembre 2014.

### **Normes et interprétations publiées non encore en vigueur**

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er octobre 2013 :

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Accords conjoints ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participation dans d'autres entités ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 – Dispositions transitoires
- IAS 28 Révisée – Participation dans des entreprises associées ;
- IFRS 9 – Instruments financiers ;
- IFRIC 21 – Taxes ;
- Amendements à IAS 32 – Compensation des actifs et des passifs financiers ;
- Amendements à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendements à IAS 39 – Novation des dérivés et continuation de la relation de couverture ;
- Améliorations annuelles (cycles 2010-2012 et 2011-2013) ;
- Amendements à IAS 19 – Contribution des salariés.

Leur impact éventuel fera l'objet d'une évaluation en cours d'exercice.

L'ensemble des sociétés du périmètre clôture leurs comptes au 30 septembre de chaque année à l'exception de la société Elbromplast en Roumanie qui clôture le 31 décembre. Pour cette dernière une situation intermédiaire est établie au 30 septembre.

## **A – Principes de consolidation**

Sont consolidées les sociétés détenues à 20 % au moins dont l'un des critères suivants est atteint :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 milliers d'euros,
- total du bilan supérieur à 1 million d'euros,
- endettement supérieur à 1 million d'euros.

Les sociétés non consolidées prises individuellement ou dans leur ensemble, ne sont pas significatives.

Les filiales, dont le groupe détient le contrôle, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient plus de 50 % des droits de vote ; il peut également résulter des dispositions d'accords d'actionnaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les autres sociétés, dans lesquelles le groupe exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence. Il n'existe pas de situation de contrôle conjoint.

Les états financiers du groupe sont établis en euros.

Les filiales étrangères ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale. Leurs comptes sont convertis en euros, aux taux en vigueur à la clôture pour le bilan et aux taux moyens pour le compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit dans les capitaux propres.

## **B – Immobilisations incorporelles**

### *1. Ecarts d'acquisition*

Le coût d'acquisition des titres de sociétés consolidées est affecté aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sur la base de leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la juste valeur des actifs réévalués, nette des passifs, l'écart est inscrit en écart d'acquisition.

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les unités génératrices de trésorerie ont été définies au niveau du site de production.

La valeur comptable des actifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession.

Les acquisitions d'intérêts complémentaires dans des sociétés consolidées sont traitées comme des prises de participation avec constatation de goodwill lorsque le coût d'acquisition des titres est supérieur à la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis.

### 2. *Frais de recherche et développement et coûts d'études spécifiques*

Les coûts d'études engagés dans le cadre d'une commande spécifique sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de l'avancement technique et selon le principe de comptabilisation des produits décrit dans la note P.

Les frais de développement ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions présentées ci-dessus sont pris en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dès lors qu'ils ne remplissent pas les conditions définies par la norme IAS 38.

### 3. *Autres immobilisations incorporelles*

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de développement ou d'acquisition des logiciels informatiques à usage interne, amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans, ainsi que de brevets et licences.

## **C – Immobilisations corporelles**

### 1. *Valeur brute des immobilisations*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production pour celles produites par l'entreprise.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges, à l'exception de ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien qui sont immobilisés.

Les coûts d'emprunt supportés pendant la période de mise au point des immobilisations sont incorporés dans la valeur des immobilisations en application de la norme IAS 23.

### 2. *Amortissements*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité prévue :

Constructions (1)	10 à 40 ans
Matériels industriels (2)	3 à 10 ans
Autres immobilisations	3 à 10 ans

(1) Les constructions font l'objet d'une approche par composant.

(2) Les presses à injecter sont amorties sur 10 ans avec une valeur résiduelle de 25 % au terme de cette période, elles font ensuite l'objet de tests de dépréciations.

Les durées d'utilité sont réexaminées à chaque clôture comptable

### 3. *Outillages spécifiques*

Les outillages spécifiques fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules dans le cadre d'une commande spécifique sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de l'avancement technique et selon le principe de comptabilisation des produits décrit dans la note P.

### 4. *Subventions d'investissements*

Les subventions d'investissement reçues sont comptabilisées en produits constatés d'avance et sont reprises au résultat suivant la durée d'utilité de l'immobilisation à laquelle elles se rapportent.

### 5. *Crédit-bail*

Les biens dont le Groupe dispose, financés au moyen de contrats de location-financement sont traités comme des immobilisations financées à crédit.

## ***D – Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé***

A chaque date de clôture, une revue est faite pour vérifier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu perdre de la valeur.

Les changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère, ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs, constituent les indices essentiels de perte de valeur.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, un test de dépréciation est effectué à chaque clôture annuelle. L'actif est déprécié dès lors que sa valeur comptable excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est appréciée au niveau de chaque filiale.

La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des coûts de cession de l'actif.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en marge opérationnelle.

L'horizon considéré correspond à la durée de vie estimée des biens.

## ***E – Actifs non courants ou groupe d'actifs détenus en vue de la vente***

Sont considérés comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente (sans requérir de travaux significatifs pour les mettre en état d'être vendus) et dont la vente est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupe d'actifs considérés comme détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Par ailleurs,

les actifs classés comme détenus en vue de la vente (ou inclus au sein d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente) cessent d'être amortis.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés sur une ligne particulière du bilan lorsque leur montant est significatif.

## ***F – Actifs et passifs financiers***

### *1. Définition*

Le Groupe enregistre un actif ou un passif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers comprennent les valeurs mobilières, les prêts et les instruments dérivés actifs relatifs à des opérations financières. Ces instruments sont présentés en actifs non courants, à l'exception de ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant le cas.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres dettes porteuses d'intérêts.

### *2. Comptabilisation et évaluation des actifs financiers*

- ***Titres de participation***

Ils représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition.

Cette valeur fait l'objet de tests de dépréciation en fonction des critères d'analyse financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société, le cas échéant une perte de valeur est constatée. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

- ***Prêts et autres actifs financiers***

Les prêts et autres actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur nominale qui correspond en fait au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

Elle comprend les liquidités en comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM de trésorerie, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous ces composants sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice et les variations sont comptabilisées en résultat financier.

### *3. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers*

Les dettes financières sont généralement évaluées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

### **G – Instruments dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

### **H – Stocks**

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication ; il ne comprend pas les coûts d'emprunt.

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Lorsque la valeur nette réalisable est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est constatée pour la différence.

### **I – Créances clients et comptes rattachés**

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

Les coûts d'études et/ou d'outillages vendus aux clients, engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique sans engagement contractuel du client sur les volumes (rémunération au fur et à mesure des livraisons de pièces) sont comptabilisés dans le poste « créances clients » sans dégagement de marge. Ces actifs ne sont pas valorisés à leur prix de vente en l'absence de garantie donnée par le client sur leur facturation totale. Ces coûts sont repris au compte de résultat au rythme des quantités de pièces livrées au client. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation si nécessaire.

### ***J – Cessions de créances***

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

### ***K – Actifs destinés à être cédés et activités destinées à être cédées***

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan les éléments suivants :

- la valeur d'un actif détenu en vue de sa vente ;
- la valeur d'un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- et la valeur des activités et sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupe d'actifs, activités et sociétés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et de leur prix de vente estimé, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « autres charges opérationnelles » du Groupe. Les actifs, le cas échéant activités et sociétés classés dans cette catégorie depuis une année, y sont maintenus seulement s'ils répondent aux critères exigés par la norme IFRS 5.

Au bilan, les données relatives aux « actifs et activités destinés à être cédés » isolés distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats de cession des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée, sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités cédées et destinées à être cédées ».

Aucun actif n'est concerné par cette rubrique au titre de l'exercice.



## **L – Opérations en devises**

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité (hors dérivés) sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversions relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatives à un investissement net dans une société étrangère.

Les impacts constatés en résultat sont comptabilisés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières.
- en marge opérationnelle pour les autres différences de conversion.

## **M – Capitaux propres**

### *1. Frais de transactions sur capitaux propres*

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

### *2. Actions auto-détenues*

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

## **N – Provisions**

### *1. Engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme*

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme

d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses notamment d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus est entièrement constatée en diminution du résultat opérationnel courant. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

## *2. Autres provisions*

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, selon laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt en charges financières. Les provisions sont incluses en « passifs non courants » pour la part à long terme et en « passifs courants » pour la part à court terme.

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge lorsque le Groupe est manifestement engagé à mettre en œuvre le plan, c'est-à-dire lorsque celui-ci a été présenté de manière détaillée et annoncé au personnel concerné. Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

## *0 – Engagements d'achats donnés aux minoritaires*

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Les "puts à prix fixes" sont comptabilisés en passifs financiers pour leurs valeurs actualisées, et les "puts à prix variables" pour leur juste valeur ; en outre, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en "Passifs financiers". La norme IAS 27 révisée précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé de

comptabiliser ces options de ventes, en accord avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers comme des transactions entre actionnaires (impact capitaux propres).

## **P – Chiffre d'affaires et marge**

### *1. Enregistrement du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages inhérents à la propriété des modules ou des pièces produits, c'est-à-dire généralement lors de l'expédition.

Dans le cas d'un contrat d'études ou d'une vente d'outillages, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure des étapes techniques validées par le client ou en l'absence d'étapes techniques prévues au contrat, au fur et à mesure de l'avancement de l'étude ou de l'outillage.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits du Groupe, des prestations de services associées à ces ventes.

Les prestations de services associées à la vente de pièces plastiques ou d'outillages sont reconnues en fonction de la période où est fournie cette prestation.

### *2. Produits des outillages et constatation de la marge*

#### *Produits des outillages*

Les produits des outillages dont la vente est ferme ou faisant l'objet d'une garantie sur les volumes sont comptabilisés selon le principe de la marge à l'avancement.

#### *Coûts des outillages*

Les coûts des outillages sont considérés comme des charges d'exploitation comprises dans la marge opérationnelle.

## **Q – Présentation des états financiers**

### *1. Résultat opérationnel courant*

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance.

Il correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte

- des autres revenus et charges opérationnels, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture ou la cession d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors

exploitation, la constatation de pertes de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;

- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement ;
- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IAS 39, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.

## *2. Résultat opérationnel*

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme :

- les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs,
- le résultat de cession d'activités ou de participations opérationnelles,
- le résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles,
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

### **R – Résultat financier**

Le résultat financier comprend les produits et charges d'intérêts de l'ensemble du Groupe.

Les produits et charges d'intérêts sont reconnus selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste en un étalement actuariel des intérêts et des coûts de transaction sur la durée du prêt ou de l'emprunt.

### **S – Impôt sur les résultats**

Les écarts temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable.

Ces écarts proviennent principalement des écritures de retraitements des comptes des filiales ainsi que des déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt et des réglementations fiscales adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus qu'à hauteur des impôts différés passifs.

### ***T – Estimations et jugements***

Pour établir ses comptes, Plastivaloire doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Plastivaloire revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs et les provisions, sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

---

### **Note 2. Faits marquants de la période**

---

#### ***A – Evolution du périmètre de consolidation***

Aucun fait marquant n'est intervenu sur l'exercice

**Sur l'exercice précédent le Groupe avait procédé aux opérations suivantes :**

- **BIA plastic and plating technology Slovakia s.r.o.**

**Création le 8 décembre 2012 de la société** BIA plastic and plating technology Slovakia s.r.o. au capital de 5 millions d'euros. Cette société est détenue à hauteur de 40% par BAP Holding et 60 % par BIA Beteiligungsverwaltungs GmbH. Cette société qui est spécialisée dans le chromage a démarré son activité en mai 2014.

- **BAP GMBH**

Création le 20 novembre 2012 en Allemagne, de la société BAP gmbh au capital de 25000 euros. Cette société est détenue à 100 % par la société BAP holding. Cette société a pour objectif le développement commercial et les études correspondantes pour le compte de clients allemands.

- **CIMEST SAS**

Le 17 novembre 2012 le tribunal de commerce d'Epinal a prononcé la liquidation judiciaire de la société CIMEST. La société a fait l'objet d'une déconsolidation sur la période. Au 30 septembre 2014, la procédure de liquidation n'a pas été encore clôturée, en conséquence les titres ont été maintenus pour 1217 milliers d'euros et dépréciés à 100%.

- **DUNA INJECTION**

Le 30 octobre 2012 la cour de Székesfehérvár en Hongrie a prononcé la liquidation judiciaire de la société Duna Injection. Cette société dont l'activité avait cessé le 31 mai 2010, avait été placée en redressement judiciaire le 19 juillet 2012. PVL avait donc procédé à la déconsolidation de cette filiale au 30 septembre 2012, il n'y a donc aucun impact sur cet exercice.

---

### Note 3. Evénements postérieurs à la clôture

- **KARL HESS GMBH**

Le Groupe Plastivaloire (PVL) annonce avoir signé le 12 décembre 2014 un protocole d'accord pour l'acquisition de 100% du capital du plasturgiste allemand Karl Hess. L'acquisition devrait se concrétiser à bref délai, pour une consolidation comptable au 1er janvier 2015.

Fondée en 1950 et spécialisée dans l'ingénierie et la production de pièces plastiques techniques, la société Karl Hess s'est imposée comme un fournisseur reconnu de pièces sophistiquées notamment sur des secteurs d'activité aussi riches et variés que ceux de la construction (Sitech,...), de l'industrie électrique (Siegena, Thomas, Viessmann,...) et de l'équipement d'appareils ménagers (Boco).

Elle a également développé, à l'image du Groupe Plastivaloire, une activité Automobile pour de nombreux constructeurs tels qu'Audi, Mercedes-Benz, Volkswagen, BMW, Audi, Volvo.

S'appuyant sur une surface de production totale de 11 000 m<sup>2</sup> et regroupant environ 450 employés sur ses 2 sites industriels allemands, Karl Hess a réalisé un chiffre d'affaires de 55 M€ au cours de l'exercice 2013, en hausse de 20% par rapport à l'exercice 2012. Son activité est presque exclusivement dédiée au marché allemand (15% de ses ventes sont exportés).

Il s'agit d'un achat de 100 % des titres, payé en numéraire, un accord étant trouvé avec les dirigeants opérationnels pour une transition douce de la gouvernance.

L'opération, étudiée de longue date, offrira au Groupe une couverture commerciale sans pareil et permettra des gains logistiques propres à satisfaire les intérêts de la clientèle.

PLASTIVALOIRE disposera dans le futur d'une offre complète de pièces automobile, tant intérieures qu'extérieures, et pourra compter sur une diversification de sa clientèle déjà conséquente.

Des effets de synergie sont également attendus des gains potentiels ayant été identifiés concernant l'approvisionnement matière, le sourcing des moules et outillages et des conditions d'achat de composants.

- **Plastiques du Val de Loire – établissement de Chinon**

Le 13 octobre 2014, les instances représentatives du personnel ont été informées de la décision de transférer l'ensemble du personnel de Chinon sur le site de Langeais. Ce regroupement devrait intervenir en janvier 2015.

---

#### Note 4. Regroupement d'entreprise

---

#### **Plan de vente à Plastivaloire d'actions du Groupe Bourbon (put)**

Des options de vente des actions BAP Holding ont été accordées au Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (F.M.E.A.) ainsi qu'à Monsieur Claude Bourbon par le Groupe. Ces options sont exerçables sur une période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 15 septembre 2019. La dette qui en résulte est estimée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour hypothèse une levée d'option exercée en date du 1<sup>er</sup> avril 2017.

L'estimation de cette valeur est obtenue par la formule suivante :

Moyenne des 3 derniers EBITDA précédant la levée de l'option multiplié par 4.25 moins les dettes financières.

L'estimation de rentabilité réalisée, en fonction des prévisions de ventes de véhicules publiées par l'IHS Inc. sur 3 ans, permet de dégager une valeur positive au 30 septembre 2014 contrairement aux deux exercices précédents.

Une dette non courante a par conséquent été constatée au 30 septembre 2014 pour un montant de 10 061 K€ et a été comptabilisée avec pour contrepartie les intérêts minoritaires.

## Note 5. Informations par secteur opérationnel

Conformément à IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe.

L'information sectorielle se décline selon les branches suivantes :

- la branche Plasturgie, qui comprend les filiales de production,
- la branche Outillage, qui consiste en la réalisation de moules et d'outillages spécifiques.

Chacune de ces deux branches forme un tout cohérent exposé à des risques et une rentabilité qui lui sont propres. Les produits et charges résultant de l'activité Outillage sont comptabilisés en produits et charges d'exploitation. Les actifs et les dettes sont propres à chaque activité.

### A – Informations par secteur opérationnel

#### 1. Comptes de résultats

En milliers d'euros	Pièces Plastiques	Developpements	Total
<b>30/09/2014</b>			
Chiffre d'affaires	379 080	39 779	418 859
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>19 282</b>	<b>1 319</b>	<b>20 601</b>
Autres charges et produits opérationnels			-735
<b>Resultat opérationnel</b>			<b>19 866</b>
Résultat financier			-1 349
Charges d'impôt sur le résultat			-2 079
Mise en équivalence			-526
<b>Résultat net</b>			<b>15 912</b>
Investissements corporels et incorporels	17 427	26	17 453
Immobilisations corporelles et incorporelles	353 193	10 707	363 900
<b>30/09/2013</b>			
Chiffre d'affaires	353 082	41 627	394 709
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 593</b>	<b>1 370</b>	<b>3 963</b>
Autres charges et produits opérationnels			-347
<b>Resultat opérationnel</b>			<b>3 616</b>
Résultat financier			-1 151
Charges d'impôt sur le résultat			-1 720
Mise en équivalence			-43
<b>Résultat net</b>			<b>702</b>
Investissements corporels et incorporels	17 050	39	17 089
Immobilisations corporelles et incorporelles	349 491	3 482	352 973



---

**Note 6. Analyse du résultat opérationnel courant**


---

**A – Chiffre d'affaires au 30 septembre 2013 au périmètre et méthodes 2014**

en milliers d'euros	Plastique	Outillage	Total
Chiffre d'affaires 2013	353 082	41 627	394 709
Changement de périmètre de 2013 /2014	-	-	-
<b>Chiffre d'affaires 2013 au périmètre et méthodes 2014</b>	<b>353 082</b>	<b>41 627</b>	<b>394 709</b>
<b>Chiffre d'affaires 2014</b>	<b>379 079</b>	<b>39 780</b>	<b>418 859</b>
Evolution en %	7,4%	-4,4%	6,1%

Aucun changement de périmètre avec un impact sur le chiffre d'affaires n'est intervenu sur l'exercice

**B – Décomposition du chiffre d'affaires**

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Ventes de biens	416 107	392 259	412 735
Ventes de services	2 752	2 450	3 592
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>418 859</b>	<b>394 709</b>	<b>416 327</b>

**C – Autres produits opérationnels courants**

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Production stockée	115	793	4
Production immobilisée	934	1 863	2 100
Subvention d'exploitation	20	46	272
Reprise sur amort, et prov.	2 088	4 748	8 406
Autres produits	3 642	2 706	1 533
<b>Total</b>	<b>6 799</b>	<b>10 156</b>	<b>12 315</b>

Par dérogation la production immobilisée n'a pas été reclassée en diminution des charges concernées en l'absence d'informations détaillées.

**D – Marchandises et matières consommées**

en milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Matières premières consommées	196 162	187 866	199 139
Achats non stockés - Energie	19 644	18 827	17 851
<b>Total</b>	<b>215 806</b>	<b>206 693</b>	<b>216 990</b>

**E – Charges de personnel**

en milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Salaires et appointements	87 411	86 354	87 045
Charges salariales	29 413	31 605	32 116
Participation	69	-	-
<b>Total</b>	<b>116 893</b>	<b>117 959</b>	<b>119 161</b>
Effectif moyen	4 291	3 945	4 413

**F – Dotations aux amortissements et dépréciation**

en milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Dotations aux amortissements	16 429	19 063	16 920
Dépréciations - pertes de valeur	805	337	201
Provisions sur actifs circulants	1 745	2 793	3 267
Provisions pour risques et charges	1 223	983	1 531
<b>Total</b>	<b>20 202</b>	<b>23 176</b>	<b>21 919</b>

**G – Autres charges opérationnelles courantes**

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Entretien réparation	7 542	6 858	7 429
Assurance	1 273	1 253	1 272
Personnel extérieur	16 339	17 764	18 737
Transports	7 967	8 108	9 477
Honoraires	2 318	1 646	2 369
Déplacements missions	1 940	2 123	2 081
Autres services extérieur	6 853	6 356	6 562
<b>Charges externes</b>	<b>44 232</b>	<b>44 108</b>	<b>47 927</b>
Autres charges	563	1 110	2 657
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>563</b>	<b>1 110</b>	<b>2 657</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>7 361</b>	<b>7 856</b>	<b>8 170</b>
<b>Total</b>	<b>52 156</b>	<b>53 074</b>	<b>58 754</b>

---

**Note 7. Autres revenus et charges opérationnels**


---

**A – Autres Produits et charges opérationnels**

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Produits de cession d'immobilisations	3 427	5 967	11 135
Badwill	-	-	-
Reprise de provision non récurrente	1 066	565	768
Autres produits divers non récurrents	1 079	1 304	753
<b>Total Autres produits opérationnels</b>	<b>5 572</b>	<b>7 836</b>	<b>12 656</b>
Coût de restructuration	440	-	2 421
Provision non récurrente	2 201	1 700	370
Valeur nette des immobilisations cédées	3 279	5 706	11 704
Autres charges diverses	387	777	729
<b>Total Autres charges opérationnelles</b>	<b>6 307</b>	<b>8 183</b>	<b>15 224</b>

**B – Résultat de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles**

	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Produits de cession d'immobilisations	3 427	5 966	11 135
Valeur nette des immobilisations cédées	3 279	5 706	11 704
Résultat de cession	148	260	- 569

Elles concernent essentiellement la vente de matériels industriels

---

**Note 8. Résultat financier**


---

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Charges d'intérêts	- 2 219	- 2 277	- 2 593
Produits financiers sur placements	576	467	889
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 1 643</b>	<b>- 1 810</b>	<b>- 1 704</b>
Résultat sur écarts de conversion rapportés aux capitaux propres	-	79	- 572
Résultat sur opération de change	760	405	117
Provision financière	- 466	175	89
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>294</b>	<b>659</b>	<b>- 366</b>

### Note 9. Impôts sur les résultats

Le groupe Plastivaloire, dès qu'il en a la possibilité, opte pour le régime de l'intégration fiscale en France.

#### A – Charge d'impôts courants et différés

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Charge d'impôt courant	2 225	1 733	1 466
Charge d'impôt différé	- 146	- 13	- 328
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>2 079</b>	<b>1 720</b>	<b>1 138</b>

La charge d'impôt courant provient des entités étrangères pour 2354 milliers d'euros en 2014.

#### B – Réconciliation entre le charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective (hors impact du badwill)

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>18 136</b>	<b>2 421</b>	<b>7 172</b>
Impôt à 33,33 %	- 6 045	- 807	- 2 391
Impact écart taux local	3 588	3 448	1 119
Crédits d'impôts et avoir fiscaux	215	388	1 125
Non activation du déficit fiscal	-	- 3 490	- 4 534
Comptabilisation des impôts différés sur déficits reportables à hauteur des impôts différés passifs	-	870	981
Imputation déficit fiscal	1 038		2 453
Différences permanentes et autres	- 1 021	- 389	109
<b>Impôt global comptabilisé</b>	<b>- 2 225</b>	<b>- 1 720</b>	<b>- 1 138</b>
<b>Taux effectif d'impôt global</b>	<b>-12,27%</b>	<b>-71,05%</b>	<b>-15,86%</b>

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à 12.27 % au 30 septembre 2014, contre 71.05 % au 30 septembre 2013. L'évolution du taux effectif d'imposition s'explique par la réduction des pertes des filiales françaises

#### C – Ventilation du solde net des impôts différés

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Immobilisations	- 13 087	- 12 898	- 15 312
Provision et autres charges déductibles lors de leur paiement	1 329	977	1 276
IDA sur déficits reportables	9 643	9 325	11 651
Autres	- 97	240	- 80
<b>Solde net des impôts différés actifs et passifs</b>	<b>- 2 212</b>	<b>- 2 356</b>	<b>- 2 465</b>

Le groupe n'a pas comptabilisé l'impôt différé actif relatifs aux déficits reportables en France excédant le montant des impôts différés passifs, soit un montant de 18163 milliers d'euros au 30 septembre 2014.

---

#### Note 10. Résultat net par action

---

Le résultat net par action est calculé en divisant la part du résultat net revenant au Groupe (11784 milliers d'euros en 2014 et 48 milliers d'euros en 2013) par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ne dispose pas d'instrument dilutif.

Quantité	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Actions en circulation	2 765 700	2 765 700	2 765 700
Actions d'autocontrôle	- 14 335	- 262 339	- 269 190
<b>Nombre d'actions retenues pour le résultat</b>	<b>2 751 365</b>	<b>2 503 361</b>	<b>2 496 510</b>

---

#### Note 11. Ecarts d'acquisition

---

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Valeur brute	4 792	5 203	5 203
Dépréciation	- 4 546	- 4 957	- 4 957
Ecart de conversion et autres mouvements	-	-	-
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>246</b>	<b>246</b>

Les goodwill ont pour origine l'acquisition de sociétés localisées en France et en Roumanie.

Conformément au principe énoncé en note 1, la valeur comptable de chaque groupe d'actifs incluant les écarts d'acquisition qui lui sont rattachés a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché nette des coûts de cession et de leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme des flux nets futurs actualisés de trésorerie attendus de chaque groupe d'actifs.

Les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des prévisions à moyen terme pour la période 2013-2015 qui ont été établies en octobre 2013 avec les dernières hypothèses de ventes connues (IHS Inc du mois d'août 2013 sur 3 ans).

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du plan à moyen terme (2015), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile.

Compte tenu de ces paramètres, le coût moyen du capital utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 7.54 %. Ce taux unique a été appliqué pour la réalisation des tests de dépréciation sur l'ensemble des UGT retenues. Ces dernières supportent en effet les mêmes risques spécifiques du secteur de l'équipement automobile et une exploitation multi-pays ne justifie pas de taux d'actualisation géographiques différenciés.

Le test réalisé fin 2014 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition.

Ils se répartissent comme suit (en milliers d'euros) :

<b>Nom de la société détenue</b>	<b>Goodwill</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeur nette</b>
Sablé Injection	406	406	0
ERE Plastique	3 508	3 508	0
Ouest Injection	632	632	0
Elbromplast	246	0	246
<b>Total</b>	<b>4 792</b>	<b>4 546</b>	<b>246</b>

---

**Note 12. Immobilisations incorporelles**


---

**A – Evolution des Immobilisations incorporelles au 30 septembre 2014**

En milliers d'euros	Début	Mvt périmètre	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres mouvements	Ecart conversion	Fin
Goodwills	5 203	-411					4 792
Frais d'études	4 054		97				4 151
Concessions, brevets	2 796		2 898	125	583		6 152
Autres éléments	302						302
Autres immobilisations incorporelles	233			33			200
Immobilisations incorporelles en cours	583				-583		0
<b>Valeurs brutes</b>	<b>13 171</b>	<b>-411</b>	<b>2 995</b>	<b>158</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 597</b>
Goodwills	4 957	-411					4 546
frais d'études	1 817		818				2 635
Concessions, brevets	2 161		426	93		-1	2 493
Autres éléments	302						302
Autres immobilisations incorporelles	204		8	12			200
<b>Amortissements &amp; dépréciations</b>	<b>9 441</b>	<b>-411</b>	<b>1 252</b>	<b>105</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>10 176</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 730</b>	<b>0</b>	<b>1 743</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5 421</b>

En milliers d'euros	30.09.2014			30.09.2013	30.09.2012
	Brut	Amort. et provision	Net	Net	Net
Goodwills	4 792	4 546	246	246	246
Frais d'études	4 151	2 635	1 516	2 237	3 050
Concessions, brevets	6 152	2 493	3 659	637	697
Autres éléments	302	302	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	200	200	-	27	1 226
Immobilisations incorporelles en cours	-		-	583	
<b>Total</b>	<b>15 597</b>	<b>10 176</b>	<b>5 421</b>	<b>3 730</b>	<b>5 219</b>

NB : Pour les goodwills le montant de 4.546 K€ correspond aux dépréciations comptabilisées suite à la réalisation des tests de dépréciation décrits au paragraphe B1.

---

**Note 13. Immobilisations corporelles**


---

**A – Immobilisations corporelles au 30 septembre 2014**

En milliers d'euros	Début	Mvt périmètre	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres mouvements	Ecart conversion	Fin
Terrains	8 045					-5	8 040
Constructions	126 501		2 618	90	75	220	129 324
Matériel outillage	186 402		10 029	6 761	904	775	191 349
Autres immob. corporelles	20 403		1 107	760	-28	12	20 734
Immobilisations en cours et Avances	3 956		2 784	1 793	-1 008	11	3 950
<b>Valeurs brutes</b>	<b>345 307</b>	<b>0</b>	<b>16 538</b>	<b>9 404</b>	<b>-57</b>	<b>1 013</b>	<b>353 397</b>
Terrains	255		14				269
Constructions	60 011		4 908	400	1	168	64 688
Matériel Outillage	134 730		10 414	5 568	-53	614	140 137
Autres immob. Corp.	13 957		1 207	546	-5	11	14 624
<b>Amortissements</b>	<b>208 953</b>	<b>0</b>	<b>16 543</b>	<b>6 514</b>	<b>-57</b>	<b>793</b>	<b>219 718</b>
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>136 937</b>	<b>0</b>	<b>-5</b>	<b>2 890</b>	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>133 679</b>

Le montant de la production immobilisée s'élève à 934 milliers d'euros au 30/09/14.

Aucun coût d'emprunt n'a été incorporé dans le coût d'actif au cours de la période, ainsi que sur l'exercice précédent.

Les intérêts sont capitalisés au taux de l'emprunt.

En milliers d'euros	30.09.2014			30.09.2013	30.09.2012
	Brut	Amort. et provision	Net	Net	Net
Terrains	8 040	269	7 771	7 789	7 684
Constructions	129 324	64 688	64 636	66 491	68 311
Matériel outillage	191 349	140 137	51 212	51 672	62 200
Autres immob. corporelles	20 734	14 624	6 110	6 447	6 444
Immobilisations en cours et Avances	3 950	-	3 950	4 539	2 474
<b>Total</b>	<b>353 397</b>	<b>219 718</b>	<b>133 679</b>	<b>136 938</b>	<b>147 113</b>
Dont biens faisant l'objet d'un contrat de location financement	20 177	6 332	13 845	11 567	10 768



**B – Perte de valeur**

En milliers d'euros	Dépréciation	Reprise
Matériel Outillage	805	790
Bâtiment industriel	440	363
<b>Total</b>	<b>1 245</b>	<b>1 153</b>

Le groupe a mis en place le principe de tests de dépréciation sur toutes les presses à injecter dont l'âge est supérieur à 10 ans et certaines machines spécifiques ainsi que les biens destinés à être cédés.

**Note 14. Immobilisations financières****A – Actifs financiers**

En milliers d'euros	30.09.2014			30.09.2013	30.09.2012
	Brut	Provision	Net	Net	Net
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>1 952</b>	-	<b>1 952</b>	<b>1 993</b>	<b>22</b>
<b>Autres actifs financiers</b>					
Autres titres immobilisés	1 229	1 217	12	2	2
Prêts	30		30	-	-
Autres immobilisations financières	293		293	299	274
Actifs financiers	3 507		3 507	3 485	4 300
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>5 059</b>	<b>1 217</b>	<b>3 842</b>	<b>3 786</b>	<b>4 576</b>

Les titres mis en équivalence concernent principalement la filiale BIA Slovakia SRO qui a été créée sur l'exercice et dont le capital est détenu à hauteur de 40% par le groupe PLASTIVALOIRE.

Le groupe a procédé à la mise en location-financement des bâtiments industriels détenus par la société DUNA REAL ESTATE (Hongrie) en vue de leur cession.

**B – Ventilation des actifs financiers par nature et catégorie**

En milliers d'euros	30.09.2014		30.09.2013		30.09.2012	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Titres immobilisés		411			-	-
Prêts aux salariés		30	2		2	-
Actifs financiers disponible à la vente	747	2 360	845	2 640	-	4 300
Dépôts et cautionnement		294		299	-	274
<b>Total</b>	<b>747</b>	<b>3 095</b>	<b>847</b>	<b>2 939</b>	<b>2</b>	<b>4 574</b>

---

**Note 15. Stocks**


---

En milliers d'euros	30.09.2014			30.09.2013	30.09.2012
	Brut	Provision	Net	Net	Net
Matières premières	29 465	2 196	27 269	26 288	26 953
En cours biens	3 798	40	3 758	3 791	3 270
Produits finis	15 058	2 245	12 813	13 182	14 520
Marchandises	46		46	14	167
<b>TOTAL STOCKS ET EN-</b>	<b>48 367</b>	<b>4 481</b>	<b>43 886</b>	<b>43 275</b>	<b>44 910</b>

---

**Note 16. Créances clients**


---

La part des créances dépréciées sur une base individuelle est indiquée ci-dessous :

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Valeurs Brutes	94 387	85 583	102 408
Dépréciation	- 1 124	- 917	- 1 009
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>93 263</b>	<b>84 666</b>	<b>101 399</b>
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>93 263</i>	<i>84 666</i>	<i>101 399</i>

Les retards de paiement, compte tenu de la qualité des clients, ne constituent pas un risque significatif. Ils résultent généralement de problèmes administratifs. Les retards de paiement au 30 septembre 2014 représentaient 17300 milliers d'euros.

---

**Note 17. Autres actifs courants**


---

Des contrats de cession de créances commerciales conclus principalement en France et en Angleterre permettent de céder à un ensemble d'institutions financières une partie des postes clients de certaines filiales. Ces contrats ne sont pas déconsolidant au regard des conditions de dé-comptabilisation listées par les paragraphes 15 à 37 de IAS 39 en l'absence de transfert des risques et avantages liés à la propriété des créances.

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Avances et acomptes versés	661	674	117
Créances sociales	230	231	1 292
Créances fiscales	13 790	10 414	8 673
Créance liée à l'affacturage	25 916	31 544	30 527
Autre créances	4 037	2 601	1 614
Charges constatées d'avance	6 329	8 623	2 989
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>50 963</b>	<b>54 087</b>	<b>45 212</b>

Les retards de paiement au 30 septembre 2014 sur les créances liées à l'affacturage représentaient 3520 milliers d'euros.

#### Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Équivalents de trésorerie : OPCVM monétaires et autres valeurs mobilières	3 596	6 401	7 166
Comptes courants bancaires et disponibilités	32 377	22 281	13 167
<b>Total Trésorerie à l'actif</b>	<b>35 973</b>	<b>28 682</b>	<b>20 333</b>
Concours bancaires courants	- 9 403	- 13 823	- 18 236
<b>TOTAL TRESORERIE NETTE</b>	<b>26 570</b>	<b>14 859</b>	<b>2 097</b>

Instruments de trésorerie classés par degré de liquidité :

Nature	Montant	Catégorie
Comptes bancaires	32 377	Niveau 1
SICAV	-	Niveau 1
Dépôt à terme	3 596	Niveau 2
Obligations	-	Niveau 1
<b>Total</b>	<b>35 973</b>	

#### Note 19. Capitaux propres

##### A – Capital social

Aux 30 septembre 2014 et 2013, le nombre d'actions émises et autorisées s'élève à respectivement 2765700 et 2765700. Aux 30 septembre 2014 et 2013, le nombre d'actions en circulation s'élève à respectivement 2751365 et 2503361. La valeur nominale de l'action est de 2 euro. Les opérations sur le capital figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Les objectifs du Groupe dans la gestion de son capital sont :

- de maintenir l'exploitation du Groupe dans le but de fournir un retour sur capital aux actionnaires ainsi que des bénéfices aux autres intervenants, et

- de fournir aux actionnaires une rentabilité satisfaisante en ajustant les prix des produits et services en fonction du niveau de risque.

Le Groupe gère la structure de son capital et fait les ajustements nécessaires en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque de ses principaux actifs. Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut payer des dividendes aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, et acheter ou vendre ses propres actions.

### **B – Titres d'autocontrôle**

L'assemblée générale du 21 mars 2014, autorise le conseil d'administration à affecter les actions détenues par Plastivaloire essentiellement à l'animation du titre.

En milliers	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Valeur des titres d'autocontrôle	256	5 019	5 314
Nombre de titres d'autocontrôle	14	262	269

### **C – Distributions**

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 21 mars 2014 a décidé une distribution de dividendes de 0,10 euro par action, soit 277 millions d'euros.

---

## **Note 20. Provisions courantes et non courantes**

---

### **A – Provisions au 30 septembre 2014**

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>Provision non courante</b>			
Provision pour engagement de retraite	<b>6 361</b>	<b>4 262</b>	<b>5 015</b>
<b>Provisions courantes</b>			
Provision pour coût de restructuration et adaptation d	0	0	17
Provisions pour litiges	3 218	1 874	1 805
Autres	183	140	253
<b>TOTAL DES PROVISIONS COURANTES</b>	<b>3 401</b>	<b>2 014</b>	<b>2 075</b>

Chacun des litiges connus dans lesquels Plastivaloire ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

## **B – Provisions non courantes : engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme**

### 1. Description des régimes

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite prévues par les législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des indemnités de départ à la retraite.

### 2. Hypothèses retenues

Le chiffrage du montant de ces engagements complémentaires a été effectué sur la base d'une évaluation actuarielle utilisée pour les sociétés françaises, pays dans lequel le Groupe a l'essentiel de ses engagements, intégrant :

- une hypothèse de date de départ en retraite, entre 62 et 65 ans pour les salariés français ;
- des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs ;
- des hypothèses de mortalité ;
- des estimations d'évolution de salaires jusqu'au départ à la retraite correspondant, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles ;
- un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation (ou un différentiel de taux)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au cours des 3 derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

En pourcentage	Taux d'actualisation financière (1)	Evolution des salaires
2014	1,92%	2,00%
2013	3,05%	2,00%
2012	2,91%	2,00%

(1) Le taux utilisé pour valoriser les engagements du Groupe correspond au taux Bloomberg 20 ans

### 3. Variation des provisions au cours de l'exercice

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>Solde début</b>	<b>4 262</b>	<b>5 015</b>	<b>4 151</b>
Mouvement périmètre et restructurations		- 376	-
Provisions	2 137	622	1 726
Reprises utilisées		- 15	-
Reprises non utilisées	- 38	- 984	- 862
<b>Solde fin</b>	<b>6 361</b>	<b>4 262</b>	<b>5 015</b>
Gain ou perte actuariel inclus dans le résultat global	- 1 169	-	- 1 038
<b>Charge nette de l'exercice</b>	<b>930</b>	<b>- 377</b>	<b>- 174</b>

4. *Charge nette de l'exercice*

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Coût des services rendus	956	969	897
Perte ou gain actuariel	- 388	- 83	- 19
Coût financier	516	- 264	- 190
Indemnités payées	- 97	- 15	-
Reprises non utilisées	- 57	- 984	- 862
<b>Charge nette de l'exercice</b>	<b>930</b>	<b>- 377</b>	<b>- 174</b>

*C – Évolution des provisions courantes*

En milliers d'euros	Provision pour coût de restructuration et adaptation des effectifs	Provisions pour charges et litiges	Total
Début	-	2 028	2 028
Mouvement périmètre			-
Dotation aux provisions		1 287	1 287
Reprise utilisée		315	315
Reprise non utilisée			-
Ecart de conversion et autres mouvements		1	1
<b>Fin</b>	<b>-</b>	<b>3 001</b>	<b>3 001</b>

*Note 21. Passifs financiers**A – Ventilation par nature*

En milliers d'euros	30.09.2014		30.09.2013		30.09.2012	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Emprunt auprès des Ets de crédit	25 463	15 720	33 843	18 370	30 116	14 061
Crédit bail	7 254	2 869	5 866	1 400	4 770	2 187
Participation	15	126	19	365	284	208
Factoring	-	9 399	-	13 819	-	17 772
Autres dettes porteuses d'intérêts	10 487	461	510	875	467	1 592
<b>Passifs financiers</b>	<b>43 219</b>	<b>28 575</b>	<b>40 238</b>	<b>34 829</b>	<b>35 637</b>	<b>35 820</b>

*B – Convention de titrisation et d'affacturage*

Plastivaloire assure une partie de son financement par des contrats de cession de ses créances commerciales. L'ensemble de ces contrats sont renouvelés annuellement par tacite reconduction.

Ces contrats ne sont pas déconsolidants au regard des conditions de décomptabilisation listées par les paragraphes 15 à 37 de IAS 39 en l'absence de transfert des risques et avantages liés à la propriété des créances.

Au 30 septembre 2014, la ressource de financement correspondant à la trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances s'établit à 13706 milliers d'euros, contre 17952 milliers d'euros au 30 septembre 2013.

(en milliers euros)	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2012
Ressource de financement	18 057	22 373	25 670
Réserve de garantie inscrite en diminution des dettes financières	-4 350	-4 421	-3 949
<b>Financement reçu en contrepartie des cessions de créances</b>	<b>13 706</b>	<b>17 952</b>	<b>21 721</b>
Créances cédées et sorties de l'actif			0
Ressources disponibles	11 991	12 834	390

### *C – Ventilation par échéance*

En milliers d'euros	Total	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt auprès des Ets de crédit	41 183	15 720	11 990	9 010	3 739	724	
Crédit bail	10 123	2 869	2 531	1 999	1 304	830	590
Participation	141	126	10	5		-	-
Factoring	9 399	9 399					
Autres dettes	10 948	461	253	10 234			
<b>Passifs financiers</b>	<b>71 794</b>	<b>28 575</b>	<b>14 784</b>	<b>21 248</b>	<b>5 043</b>	<b>1 554</b>	<b>590</b>

### *D – Analyse des dettes financières*

#### **Ventilation par devise**

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
euro	61 952	62 570	66 176
GBP	2 734	2 813	1 111
Dinard	2 382	3 463	3 729
autres	4 726	6 221	441
<b>Total</b>	<b>71 794</b>	<b>75 067</b>	<b>71 457</b>

#### **Ventilation par taux**

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Taux fixe	56 849	53 957	42 660
Taux variable	14 945	21 110	28 797
<b>Total</b>	<b>71 794</b>	<b>75 067</b>	<b>71 457</b>

---

**Note 22. Autres passifs courants**


---

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Avances reçues des clients	6 246	9 483	6 468
Dettes sociales et fiscales	41 971	39 841	43 063
Fournisseur d'immobilisation	1 103	1 042	1 109
Autres dettes	5 042	7 669	14 780
Produits constatés d'avances	5 484	1 799	2 025
<b>Total des autres dettes courantes</b>	<b>59 846</b>	<b>59 834</b>	<b>67 445</b>

---

**Note 23. Gestion des risques financiers**


---

**A – Risque de change**

Plastivaloire est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. Ces risques sont suivis et centralisés au niveau de la Direction de Plastivaloire.

Plastivaloire a pour politique de ne généralement pas couvrir ses flux d'exploitation en devises.

En revanche, les flux de financement en devises étrangères des filiales, lorsqu'ils sont effectués par Plastivaloire S.A., font l'objet d'une couverture dans les mêmes devises.

Enfin, les investissements en fonds propres ne font pas l'objet de couvertures de change.

**B – Risque de taux**

Plastivaloire est exposé au risque de taux car 20.8% de son endettement est à taux variable. Une variation du taux de 0,5 point aurait pour conséquence la majoration des charges financières annuelles de 75 milliers d'euros (IFRS 7).

**C – Risque de liquidité**

Le financement du Groupe est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme :

- de dettes bancaires ou émissions de créances à court terme,
- de contrats d'affacturage de créances clients.
  - Renouvelable annuellement par tacite reconduction
  - Le plafond de financement s'élève à 30.1 millions d'euros
  - Le montant utilisé au 30/09/2014 était de 13.7 millions d'euros.

Dans ce contexte, Plastivaloire dispose à tout moment de ressources financières suffisantes pour assurer la continuité de son activité.

**D – Risque matières premières**

Plastivaloire est peu exposé au risque matière car dans le cadre de ses accords avec ses clients, les hausses de matières premières (en particulier le plastique) sont systématiquement répercutées.



---

**Note 24. Instruments financiers inscrits au bilan**


---

**A – Hypothèses et méthodes retenues**

Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne.

Les dettes financières sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

La juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes.

**B – Instruments financiers inscrits au bilan**

en milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs disponible à la vente	Prêts et créances	dettes au coûts amorti
Autres titres de participation							
Autres actifs financiers non courants	3 842	3 842			-	3 842	
Créances clients et comptes rattachés	93 263	93 263				93 263	
Autres créances d'exploitation							
Créances diverses et charges payées d'avance	50 985	50 985				50 985	
Instruments dérivés changes							
Instruments dérivés taux							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 973	35 973	35 973				
Actifs destinés à la vente						-	
<b>ACTIFS</b>	<b>184 063</b>	<b>184 063</b>	<b>35 973</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>148 090</b>	<b>-</b>
Dettes financières non courantes	43 219	43 219					43 219
Dettes financières courantes	28 575	28 575					28 575
Acomptes reçus des clients	6 246	6 246				6 246	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 753	47 753				47 753	
Dettes fiscales et sociales	42 568	42 568				42 568	
Dettes diverses	11 629	11 629				11 629	
Instruments dérivés changes							
Instruments dérivés taux		-	-				
<b>PASSIFS</b>	<b>179 990</b>	<b>179 990</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>108 196</b>	<b>71 794</b>

Le tableau de passage des provisions pour dépréciation et les pertes de valeurs constatées pour chaque catégorie d'actifs financiers se présente ainsi au 30 septembre 2014 :

En milliers d'euros	Solde au 30/09/2013	Dotations	Pertes imputées	Reprises	Autres Mvts	Solde au 30/09/2013
Provisions créances clients	917	217		10		1 124
Autres créances d'exploitation	15	7				22
Provision Trésorerie	28	402				430
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>626</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>1 576</b>

## Note 25. Parties liées

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- les principaux dirigeants du Groupe – définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration ainsi que les membres proches de leur famille ;
- les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
- les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.

### A – Rémunération des dirigeants et administrateurs

#### 1. Avantages du personnel à court terme

Nom	Fonction	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Patrick Findeling	Président du conseil d'administration	518 403	468 848	527 415
Vanessa Belinguier	Administrateur	89 916	90 544	97 977
John Findeling	Administrateur	71 208	73 683	69 577
<b>Total</b>		<b>679 527</b>	<b>633 075</b>	<b>694 969</b>

#### 2. Autres avantages

Aucun avantage postérieur à l'emploi ou à long terme ou d'indemnité de fin de carrière n'a été versé ni comptabilisé en charges sur l'exercice.

La société n'est pas concernée par des paiements fondés sur des actions.

### **B – Autres engagements ou transactions**

PVL ne s'est pas portée garante ou n'a pas conclu de transaction avec des parties liées non incluses dans le périmètre de consolidation.

---

#### **Note 26. Engagements hors bilan et passifs éventuels**

---

Plastivaloire, dans le cadre de ses activités, est amené à prendre un certain nombre d'engagements.

Les engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après :

### **A – Opérations courantes**

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>	<b>30.09.2012</b>
Redevances à payer sur contrats de location simple	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
<b>Garanties données au titre de l'endettement financier :</b>			
hypothèques sur différents immeubles du groupe	-	-	343
Dettes cautionnées, nantissements	408	1 643	2 878
Commandes fermes d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
SWAP de taux	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>408</b>	<b>1 643</b>	<b>3 221</b>

### **B – Opérations non courantes**

#### 1. *Plus-value en sursis d'imposition*

Une opération de fusion réalisée en 2001 entre les sociétés PLASTI FL et C.T.M. a dégagé une plus-value de fusion de 1.486 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une deuxième opération de fusion réalisée en 2001/2002 entre les sociétés MAMERS INJECTION et DREUX INJECTION a dégagé une plus-value de fusion de 4.775 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a également opté pour le régime spécial visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une opération d'apport réalisée en 2011 au profit de la société Parfib, a dégagé une plus-value d'apport de 2300 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

## 2. *Option d'achat d'actions du Groupe Bourbon (call)*

Des options d'achat des actions du Groupe Bourbon ont été accordées à Plastivaloire le 16 mars 2011. Le prix d'exercice est fixé par une formule basée sur un multiple de l'EBITDA consolidé moyen du Groupe Bourbon retraité de sa dette financière nette. Le Groupe considère que cette formule représente la juste valeur de l'action à la date d'exercice. En conséquence l'option n'a pas de valeur.

### **C – Passifs éventuels**

#### **Droit individuel à la formation**

La loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle dispose que les sociétés françaises accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits reste plafonné à cent vingt heures.

Les droits acquis par le personnel au titre du DIF (droit individuel à la formation) s'élèvent à 203886 heures au 30 septembre 2014.

---

**Note 27. Sociétés consolidées**


---

**Sociétés consolidées par intégration globale (filiales françaises)**

Entité juridique	n° siret	Siège	% intérêt	% contrôle
<b>Mère consolidante</b>				
S.A. Plastiques du Val de Loire (P.V.L.)	644.800.161	Zone Industrielle Nord Les Vallées 37130 Langeais	<b>société mère</b>	
<b>Filiales françaises</b>				
SAS Sablé Injection (S.I.)	351.440.177	ZA du pont 72300 Sablé sur Sarthe	99,99%	99,99%
SAS Ouest Injection (O.I.)	411.746.977	ZI du Saosnois 72600 Mamers	98,12%	98,12%
SAS Ere Plastique (E.R.E.)	343.725.630	Zac des Tribouillières 38460 Crémieu	99,97%	99,97%
SAS Creutzwald Injection (C.I.)	424 575 348	ZI Lourdes 57150 Creutzwald	99,99%	99,99%
SAS Amiens Injection (A.I.)	423.982.552	Rue de la croix de pierre 80015 Amiens	99,99%	99,99%
SAS B.A.P. BELLEME	516.028.662	ZI route du Mans 61130 Bellême	67,12%	100,00%
SAS Automotive Plastics Rochefort (A.P.R.)	513.028.647	ZI du Canal des Sœur 23 Av. André Dulin 17301 Rochefort	67,12%	100,00%
SAS B.A.P. Voujeaucourt	513.028.613	ZAC de la Cray 25420 Voujeaucourt	67,12%	100,00%
SCI MG	388.363.500	Zac des Tribouillières 38460 Crémieu	99,97%	100,00%
B.A.P. HOLDING	417.639.671	19, Rue du Jura 39179 Saint Lupicin	67,12%	100,00%
B.A.P.	775.597.784	19, Rue du Jura 39179 Saint Lupicin	67,09%	99,95%
B.A.P. JURA SAS	351.909.536	19, Rue du Jura 39179 Saint Lupicin	67,09%	100%
B.A.P. MORTEAU SAS	352.690.690	13, Rue du Maréchal Leclerc 25500 Morteau	67,09%	100%
B.A.P. CHALEZEULES SAS	349.565.986	Rue du Valset - ZI de Thise 25220 Chalezeule	67,09%	100%
B.A.P. SAINT MARCELIN SAS	310.623.269	ZI la Gloriette 38160 Saint Marcellin	67,09%	100%
AQUIFRANCE	330.012.949	ZI 24120 Terrasson Lavilledieu	67,09%	100%

### Sociétés consolidées par intégration globale (filiales étrangères)

<b>Filiales polonaises</b>				
SP Fabryka Plastikow Kwidzyn (F.P.K.)		UL. Zielna 13, 82-500 Kwidzyn - Pologne	85,00%	85,00%
SP Fabryka Plastikow Gliwice (F.P.G.)		UL. Wyczolkowskiego 20A, 44-109 Gliwice - Pologne	85,00%	85,00%
<b>Filiale roumaine</b>				
SA Elbromplast (ELB)		Str garii n1 Timisoara - Roumanie	99,60%	99,60%
<b>Filiales Espagnoles</b>				
SA Cardonaplast		C/Dels Forn, 4-5 pol ind la corta 08261 Cardona	100,00%	100,00%
<b>Filiale Tunisienne</b>				
Tunisie plastiques systèmes (TPS)		ZI Sidi Abdelhamid 4061 Sousse	59,97%	59,97%
Injection Plastiques Systèmes (IPS)		ZI Sidi Abdelhamid 4061 Sousse	59,97%	59,97%
<b>Filiale Hongroise</b>				
Duna Injection Plastic Factory (DPF)		8000 Székesfehérvár, Holland fasor 4	85,00%	85,00%
Duna Injection Real Estate (DRE)		8000 Székesfehérvár, Holland fasor 4	85,00%	85,00%
<b>Filiales Slovaques</b>				
SAS B.A.P. DOLNY KUBIN		ul Nadrazna 1387/65 920 41 Leopoldov	67,12%	100,00%
B.A.P. NITRA		Priemyselny Park Cab Okr Nitra 95124 Nove Sady	67,09%	100,00%
<b>Filiale britannique</b>				
B.A.P. NORTHAMPTON		North Portway Close - Round Spinney Northhamshire NN3 8RE	67,09%	100,00%
<b>Filiale portugaise</b>				
B.A.P. MARHINA GRANDE		Zona Industrial do Casl da Lebre 2431 Marinha Grande	65,61%	97,75%
<b>Filiale allemande</b>				
B.A.P. gmbh		Westhafentower, Westhafenplatz1 60327 franckfurt	67,12%	100,00%

### Sociétés consolidées par mise en équivalence

Entité juridique	n° siret	Siège	% intérêt	% contrôle
PVL Beauté	752621003	209 bd Jean Jaures 92100 Boulogne billancourt	30,00%	30,00%
BIA Plastic and Plating technology slovakia SRO	46924531	CAB 280, 95124 NOVE SADY	26,85%	40,00%

## **CHAPITRE III - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014 sur :

- 1** le contrôle des comptes consolidés de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- 2** la justification de nos appréciations,
- 3** la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 4 « Regroupement d'entreprise » de l'annexe expose l'incidence et le traitement comptable sur l'exercice des options de ventes des actions Bourbon Automotive Plastics Holding. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des paramètres retenus pour l'estimation de la rentabilité et leur correcte mise en œuvre dans le cadre de l'évaluation de la dette.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Tours, le 30 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français**  
**de Grant Thornton International**

**Alliance Audit Expertise**  
**et Conseil**

Gilles Hengoat  
Associé

Vincent Joste  
Associé



## **CHAPITRE IV - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, DESIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-10801, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 septembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

### **Responsabilité de la société**

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au protocole de reporting RSE utilisé par la société, dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

### **Responsabilité du commissaire aux comptes**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de deux personnes entre les 8 et 10 décembre 2014. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

---

<sup>1</sup> Portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000.

## **1 Attestation de présence des Informations RSE**

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des informations RSE requises.

## **2 Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE**

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons mené un dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités et de sites que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 25% des effectifs et entre 40% et 51% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### **3 Conclusion**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au référentiel.

Tours, le 30 janvier 2015

Le Commissaire aux Comptes  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Gilles Hengoat  
Associé

## CHAPITRE V - COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

# COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE

## 1. Bilan

En milliers d'euros

<b>ACTIF</b>	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>	<b>30.09.2012</b>
Immobilisations incorporelles	1 425	257	235
Immobilisations corporelles	9 819	11 419	11 894
Titres de participation	44 754	44 888	40 677
Autres immobilisations financières	9 880	13 012	26 509
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>65 878</b>	<b>69 576</b>	<b>79 315</b>
Stocks et en cours	3 834	3 674	3 291
Créances d'exploitation	21 523	17 213	16 486
Créances diverses	7 248	5 276	2 043
Valeurs mobilières de placement	4	3	802
Disponibilités	1 060	2 008	4 016
Ecarts de conversion actif	25	0	0
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>33 694</b>	<b>28 174</b>	<b>26 638</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>99 572</b>	<b>97 750</b>	<b>105 953</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital	5 531	5 531	5 531
Primes	17 843	17 843	17 843
Réserves	27 819	25 977	33 257
Résultat	6 373	2 117	-5 782
Subventions d'investissement	76	76	0
Provision réglementées	1 124	1 410	1 491
<b>Capitaux propres</b>	<b>58 766</b>	<b>52 954</b>	<b>52 340</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 788</b>	<b>2 406</b>	<b>1 974</b>
Dette financières	20 773	27 076	33 673
Dettes d'exploitation	9 868	7 187	7 971
Dettes diverses	7 377	8 127	9 995
<b>Dettes</b>	<b>38 018</b>	<b>42 390</b>	<b>51 639</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>99 572</b>	<b>97 750</b>	<b>105 953</b>

## 2. Compte de résultat

En milliers d'euros	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>55 588</b>	<b>51 145</b>	<b>47 239</b>
Autres produits d'exploitation	4 239	4 147	3 257
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>59 827</b>	<b>55 292</b>	<b>50 496</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de mat. 1ère	24 596	23 024	21 270
Var. de stocks	0	-357	-221
Autres achats et charges externes	10 963	11 131	9 601
Impôts et taxes	1 497	1 599	1 443
Salaires et traitements	16 063	15 196	15 385
Charges sociales	6 283	6 064	5 904
Amortissements et provisions	1 791	1 836	2 277
Autres charges	0	1	2 862
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>61 193</b>	<b>58 494</b>	<b>58 521</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 366</b>	<b>-3 202</b>	<b>-8 025</b>
Résultat financier	7 006	4 317	4 517
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>5 640</b>	<b>1 115</b>	<b>-3 508</b>
Résultat exceptionnel	247	98	-2 871
<b>Résultat avant IS et Participation</b>	<b>5 887</b>	<b>1 213</b>	<b>-6 379</b>
Impôt sur les sociétés	-486	-904	-597
<b>Résultat net comptable</b>	<b>6 373</b>	<b>2 117</b>	<b>-5 782</b>

### **3.ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX**

#### **I Faits marquants, événements postérieurs**

##### ***A Faits marquants intervenus sur l'exercice***

- **BIA plastic and plating technology Slovakia s.r.o.**

Le 16 avril 2014, la société Plastiques du Val de Loire a cédé les titres qu'elle détenait dans la société BIA plastic and plating technology Slovakia s.r.o. à BAP Holding pour un montant de 2 millions d'euros. Cette société avait été créée le 8 décembre 2012 et était détenue à hauteur de 40% par PVL et 60 % par BIA Beteiligungsverwaltungs GmbH.

##### **Sur l'exercice précédent le Groupe avait procédé aux opérations suivantes :**

- **AMIENS INJECTION**

Une partie du compte courant détenu sur la filiale Amiens Injection a été abandonnée pour un montant de 1 000 K€ et fait l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune. Les résultats réalisés par cette filiale ne permettent pas encore d'opérer un retour à meilleur fortune.

- **OUEST INJECTION**

Une partie du compte courant détenu sur la filiale Ouest Injection a été abandonnée pour un montant de 2 000 K€ et fait l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune. Du fait de ses bons résultats la société a procédé à un retour à meilleur fortune de 397 K€ sur l'exercice il reste donc un montant de 1603 K€ à percevoir.

- **CIMEST SAS**

Le 17 novembre 2012, le tribunal de commerce d'Epinal a prononcé la liquidation judiciaire de la société CIMEST. Au 30 septembre 2013, la procédure de liquidation n'a pas été encore clôturée, en conséquence les titres ont été maintenus pour 1 217 milliers d'euros et dépréciés à 100%.

- **BAP GMBH**

Création le 20 novembre 2012 en Allemagne, de la société BAP GmbH au capital de 25000 euros. Cette société est détenue à 100 % par la société BAP Holding. Cette société a pour objectif le développement commercial et les études correspondantes pour le compte de clients allemands.

- **DUNA INJECTION**

Le 30 octobre 2012, la cour de Székesfehérvár en Hongrie a prononcé la liquidation judiciaire de la société Duna Injection. Cette société dont l'activité avait cessé le 31 mai 2010, avait été placée en redressement judiciaire le 19 juillet 2012.

## *B - Evènements postérieurs à la clôture*

- **KARL HESS GMBH**

Le Groupe Plastivaloire (PVL) annonce avoir signé le 12 décembre 2014 un protocole d'accord pour l'acquisition de 100% du capital du plasturgiste allemand Karl Hess.

Fondée en 1950 et spécialisée dans l'ingénierie et la production de pièces plastiques techniques, la société Karl Hess s'est imposée comme un fournisseur reconnu de pièces sophistiquées notamment sur des secteurs d'activité aussi riches et variés que ceux de la construction (Sitech,...), de l'industrie électrique (Siegena, Thomas, Viessmann,...) et de l'équipement d'appareils ménagers (Boco).

Elle a également développé, à l'image du Groupe Plastivaloire, une activité Automobile pour de nombreux constructeurs tels qu'Audi, Mercedes-Benz, Volkswagen, BMW, Audi, Volvo.

S'appuyant sur une surface de production totale de 11 000 m<sup>2</sup> et regroupant environ 450 employés sur ses 2 sites industriels allemands, Karl Hess a réalisé un chiffre d'affaires de 55 M€ au cours de l'exercice 2013, en hausse de 20% par rapport à l'exercice 2012. Son activité est presque exclusivement dédiée au marché allemand (15% de ses ventes sont exportés).

- **Plastiques du Val de Loire – établissement de Chinon**

Le 13 octobre 2014, les instances représentatives du personnel ont été informées de la décision de transférer l'ensemble du personnel de Chinon sur le site de Langeais. Ce regroupement devrait intervenir en janvier 2015.

## **II Principes et méthodes comptables**

### **1. Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur.

### **2. Frais de recherche et développement**

Les frais de cette nature sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

### **3. Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise. Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers entraînant une sortie de ressources probable au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

#### 4. Résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges sont classés selon qu'ils sont liés à l'exploitation normale et courante de l'entreprise, à sa gestion financière, à ses opérations exceptionnelles. Le résultat exceptionnel est celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise, il comprend toutes les opérations présentant ce caractère, qu'il s'agisse d'opérations de gestion ou d'opérations en capital et notamment les opérations sur exercices antérieurs, relatives aux sorties d'actif, subventions d'investissement et événements ayant peu de chances de se reproduire compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

### III Informations relatives au bilan

#### 5. Bilan actif

##### *A - Immobilisations incorporelles - mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)*

Rubrique	Début	Vir. poste à poste	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Fin
Concessions, brevets	1 524	583	762	42	2 827
Fonds de commerce	27				27
Immo en cours	583	-583			0
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 134</b>	<b>0</b>	<b>762</b>	<b>42</b>	<b>2 854</b>
Concessions, brevets	1 267		147	11	1 403
Fonds de commerce	27		0		27
<b>Amortissements</b>	<b>1 294</b>	<b>0</b>	<b>147</b>	<b>11</b>	<b>1 430</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>840</b>	<b>0</b>			<b>1 424</b>



**B - Immobilisations corporelles – mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)**

Rubrique	Début	Vir. poste à poste	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Fin
Terrains	490				490
Constructions	15 585		121		15 706
Matériel outillage	14 822		172	531	14 463
Autres immob. corporelles	2 346	3	78	108	2 319
Immobilisations en cours et Avances	3	-3	100		100
<b>Valeurs brutes</b>	<b>33 246</b>	<b>0</b>	<b>471</b>	<b>639</b>	<b>33 078</b>
Terrains	146		10		156
Constructions	7 999		496		8 495
Matériel outillage	12 469		561	329	12 701
Autres immob. corporelles	1 796		146	35	1 907
<b>Amortissements</b>	<b>22 410</b>	<b>0</b>	<b>1 213</b>	<b>364</b>	<b>23 259</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>10 836</b>	<b>0</b>			<b>9 819</b>

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

**C - Immobilisations corporelles - amortissements pour dépréciation**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements constructions et installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire & dégressif	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire & dégressif	2 à 7 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire & dégressif	3 à 10 ans

### **D - Immobilisations en crédit-bail (en milliers d'euros)**

Le détail des crédits baux en cours s'établit comme suit au 30 septembre 2014 :

Rubrique	Logiciels	Constructions	Installations - Matériels indus.	Autres	Total
<b>Valeur d'origine :</b>					
. Début d'exercice	0	0	2 397	780	3 177
. Nouveaux contrats	2 059		1 366	287	3 712
. Rachats			0	115	115
. Fin d'exercice	<b>2 059</b>	<b>0</b>	<b>3 763</b>	<b>952</b>	<b>6 774</b>
<b>Amortissements :</b>					
. Début d'exercice	0	2	392	408	802
. Dotation de l'exercice	138	1	213	50	402
. Reprise/ rachats	0	0	0	80	80
. Fin d'exercice	<b>138</b>	<b>3</b>	<b>605</b>	<b>378</b>	<b>1 124</b>

### **E - Méthodes et évaluations des titres de participation**

Ils sont comptabilisés en coût historique à la valeur d'entrée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure au prix d'acquisition. Celle-ci est déterminée selon les critères financiers les plus appropriés à la situation financière de chaque société. Les critères généralement retenus sont :

La quote-part d'actif net détenue par le groupe, compte tenu des plus ou moins-values latentes et des perspectives de rentabilité.

## F - Filiales et participations (en milliers d'euros)

Sociétés Filiales	Capital	Réserves, report AN et prov. régl. avt affectation du RT	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société mère	Chiffres d'affaires HT. Dernier exercice écoulé	Dividen des
				Brute	Nette				
Sablé Injection	600	3 791	100	2 126	2 126	0	150	7 797	
Ouest Injection	425	269	98	5 307	2 867	735	172	6 491	
Ere Plastique	704	1 987	100	8 019	4 749	0	21	8 064	
Creutzwald Injection	160	2 284	100	153	153	1 068	206	9 679	
Amiens Injection	1 646	-745	100	1 599	1 599	1 791	352	12 286	
Cardonaplast	1 633	4 681	100	2 956	2 956	0	9	6 651	
BAP Holding	33 355	-8 038	67	26 052	26 052	2 782		7 400	
PVL beauté	100	-427	30	30	30	0		126	
<b>Filiales hors zone euro</b>	(1)	(1)							
F.P.G.	478	7 302	85	413	413	0	332	19 544	405
Elbromplast	625	6 990	100	1 806	1 806	2 335	266	16 968	
F.P.K.	2 204	17 602	85	877	877	0	98	19 151	4 640
T.P.S	661	14 012	60	631	631	291	10	19 269	681
I.P.S.	661	3 541	60	496	496	0	13	11 686	
B.I.A	6 000	-1 120	40	0	0	0		1 037	
<b>Total</b>				<b>50 465</b>	<b>44 755</b>	<b>9 002</b>	<b>1 629</b>	<b>146 149</b>	<b>5 726</b>

(1) Conversion au cours de change de clôture

(2) Conversion au cours moyen de change

En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé que la divulgation de certaines informations pourrait causer un préjudice à la société. Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zone géographique.

En application des règles d'évaluation des titres de participation rappelée au 3.1.5, les provisions pour dépréciation des titres s'établissent comme suit :

Société	Début	Dotations	Reprises	Fin
ERE PLASTIQUE	3 908		638	3 270
OUEST INJECTION	2 285	155		2 440
CIMEST	1 217			1 217
<b>Total</b>	<b>7 410</b>	<b>155</b>	<b>638</b>	<b>6 927</b>

### **G - Autres immobilisations financières**

Au 30 septembre 2014 la société possède 14 335 de ses propres actions représentant en coût historique 256 milliers d'euros. Elles ont été comptabilisées dans la rubrique « titres immobilisés » conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC 98-D.

<b>Rubrique</b>	<b>Début</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Fin</b>
Actions propres - valeur brutes	5 019	237	5 000	256
Provision pour dépréciation	-891	0	-891	0
<b>Actions propres nettes</b>	<b>4 128</b>	<b>237</b>	<b>4 109</b>	<b>256</b>
Créances rattachées à des participations	10 585	5 329	4 589	11 325
Provision pour dépréciation	-1 711	0	0	-1 711
<b>Créances/participation nettes</b>	<b>8 874</b>	<b>5 329</b>	<b>4 589</b>	<b>9 614</b>
Autres	11	1 217		1 228
<b>Valeur nette</b>	<b>13 013</b>	<b>6 783</b>	<b>8 698</b>	<b>11 098</b>

### **H - Informations concernant les entreprises liées et les participations (en milliers d'euros).**

<b>Rubrique</b>	<b>Montant concernant les Entreprises</b>	
	<b>Liées</b>	<b>avec lesquelles la société à un lien de participation</b>
Participations (net)	44 755	
Prêts	9 614	
Créances clients et comptes rattachés	9 059	
Autres créances	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 940	
Autres dettes	3 489	
Autres charges financières	124	
Dividendes	5 726	
Autres produits financiers	245	

**Prestations administratives facturées aux sociétés non détenues en totalité :**

<b>en milliers d'euros</b>	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>
BAP Bellême	630	771
AP Rochefort	0	7
BAP Voujeaucourt	553	320
BAP Dolny Kubin	792	670
BAP	3574	3 458
<b>Total</b>	<b>5 549</b>	<b>5 226</b>

**I - Stocks - Détails (en milliers d'euros)**

<b>Rubriques</b>	<b>30.09.2014</b>			<b>30.09.2013</b>		
	<b>Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Net</b>	<b>Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Net</b>
Matières premières et emballages	2 703	117	2 586	2 702	158	2 544
Produits en cours	290		290	211		211
Produits finis	1 014	56	958	982	63	919
Marchandises			-			-
<b>Total</b>	<b>4 007</b>	<b>173</b>	<b>3 834</b>	<b>3 895</b>	<b>221</b>	<b>3 674</b>

**J - Stocks de matières premières et approvisionnements**

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (hors charges financières).

Une provision pour dépréciation est constatée en cas de risque de non-utilisation.

**K - Stocks de produits intermédiaires et finis**

Ces produits sont évalués au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production incorporables.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non vente ou de rotation lente.

## L - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### M - Classement des créances (en milliers d'euros)

Rubriques	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	30.09.2014	30.09.2013
Créances rattachées à des participations	9 614			9 614	8 874
Autres immobilisations financières	266			266	4 139
<b>Créances financières</b>	<b>9 880</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 880</b>	<b>13 013</b>
Créances clients brutes	23 584			23 584	17 735
Provisions pour créances douteuses	-596			-596	-522
<b>Créances clients nettes</b>	<b>22 988</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 988</b>	<b>17 213</b>
Créances sur l'Etat	2 735			2 735	2 317
Autres créances	3 466			3 466	2 130
Comptes de régularisation	1 047			1 047	829
Provisions pour créances douteuses				0	0
<b>Autres créances</b>	<b>7 248</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 248</b>	<b>5 276</b>

### N - Produits à recevoir (en milliers d'euros)

Les produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se répartissent ainsi :

Rubrique	30.09.2014	30.09.2013
Intérêts courus sur créances rattachées	0	0
Factures à établir	2 878	3 671
Avoirs à recevoir	132	33
Remboursement impôts	0	0

## **O - Disponibilités – Risques de marché**

Les disponibilités comprennent des placements à court terme pour 14 K€ La société n'est pas exposée aux risques du marché de manière significative dans la mesure où les valeurs mobilières de placement figurant à l'actif sont des SICAV de trésorerie pour lesquelles la valeur de marché est proche de la valeur nette comptable.

## **6. Bilan Passif**

### **A - Capital**

Le capital est composé de 2 765 700 actions de 2 €uros de valeur nominale. La société est cotée à l'Euronext de Paris (France) sur le marché Eurolist compartiment C et 31.1 % des actions sont souscrites par le public.

### **B - Provisions réglementées**

Rubrique	Position initiale	Dotation	Reprise (prov. Utilisée)	Position finale
Amortissements dérogatoires	1 410	184	471	1 123
Autres	0	0		0
<b>Total</b>	<b>1 410</b>	<b>184</b>	<b>471</b>	<b>1 123</b>

### **C - Provisions pour risques et charges**

Rubrique	Position initiale	Chang. de méthode	Dotation (1)	Reprise (1)	Position finale
Indemnité départ en retraite (2)	2 134		349		2 483
Provision pour perte de change	0		25		25
Provision pour autres risques	272		8		280
<b>Total</b>	<b>2 406</b>	<b>0</b>	<b>382</b>	<b>0</b>	<b>2 788</b>

(1) Ventilation par catégorie

Rubrique	Dotation	Reprise
Résultat d'exploitation	357	
Résultat financier	25	0
Résultat exceptionnel		0
<b>Total</b>	<b>382</b>	<b>0</b>

(2) La méthode adoptée repose sur la méthode des unités de crédits projetés. Les taux suivants ont été retenus :  
Progression des salaires : 2%

Taux d'actualisation : Le taux utilisé pour valoriser les engagements du Groupe en France est de 1.92 %. Il correspond au taux Bloomberg 20 ans sous déduction de l'inflation hors tabac

Age de départ : 65 ans pour le personnel non cadre et 67 ans pour le personnel cadre.

### **D - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts (en milliers d'euros)**

Les impôts différés se décomposent comme suit :

Rubrique	Position initiale	Variation	Position finale
Indemnité départ en retraite	711	117	828
C.S.S. (Organic)	22	-1	21
Cession interne d'immobilisations	-170	53	-117
Dégrèvement Taxe Professionnelle	0	0	0
Autres	2	-2	0
<b>Total</b>	<b>565</b>	<b>167</b>	<b>732</b>

Les taux retenus sont ceux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui s'appliqueront au moment où la différence temporaire se résorbera.

Cette créance d'impôt est comptabilisée dans les comptes sociaux à l'actif du bilan. La société n'a pas comptabilisé l'impôt différé correspondant aux déficits reportables pour un montant de 10 184 milliers d'euros.

### **E - Dettes - classement par échéance (en milliers d'euros)**

Personnels	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Cadres	108	106	109
Agents maîtrise et techniciens	77	74	70
Employés	46	45	43
Ouvriers	170	179	196
<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>404</b>	<b>418</b>

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.



### **F - Autres créditeurs et dettes diverses (en milliers d'euros)**

Rubriques	30.09.2014	30.09.2013
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>9 868</b>	<b>7 187</b>
Dettes fiscales et sociales	7 067	6 865
Autres dettes	310	1 257
Comptes de régularisation	0	5
<b>Autres dettes</b>	<b>7 377</b>	<b>8 127</b>

### **G - Charges à payer - Détail (en milliers d'euros)**

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se répartissent ainsi :

Rubriques	30.09.2014	30.09.2013
Intérêts courus	33	53
Factures à recevoir	2 331	1 985
Dettes sociales	3 413	3 162
Autres charges à payer	0	14
Dettes fiscales	1 270	480
Clients avoirs à établir	310	1 243

## **7. Informations relatives au compte de résultat**

### **A - Ventilation du chiffre d'affaires (en milliers d'euros)**

Rubrique	France	Export	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Ventes de produits finis	26 419	1 351	27 770	25 371	20 247
Ventes de moules et outillages (1)	7 419	7 957	15 376	12 817	13 073
Ventes de prestations (2)	7 505	4 936	12 441	12 957	13 919

(1) La prise en compte de la marge est faite à l'avancement.

(2) Les prestations administratives ont été constatées en chiffre d'affaires

### **B - Autres produits d'exploitation**

Rubrique	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
- Production stockée	112	86	108
- Production Immobilisée	613	551	72
- Reprise de provision et transfert (1)	3 437	3 409	3 007
- Autres produits	77	101	70
<b>Total</b>	<b>4 239</b>	<b>4 147</b>	<b>3 257</b>

(1) : Dont transfert de matières premières aux filiales : 1 158

### **C - Détail des charges externes (en milliers d'euros)**

Rubriques	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
<b>ACHATS NON STOCKES</b>	<b>2 857</b>	<b>3 196</b>	<b>2 322</b>
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>3 536</b>	<b>2 971</b>	<b>2 644</b>
Sous traitance	376	368	359
Redevance de crédit-bail	941	655	413
Locations et Charges locatives	396	162	148
Entretien et réparations	975	972	851
Primes d'assurances	798	777	837
Divers	50	37	36
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>4 571</b>	<b>4 963</b>	<b>4 635</b>
Personnel extérieur	1 259	1 492	970
Intermédiaires et honoraires	446	565	640
Publicité	269	243	181
Transport	1 084	995	1283
Déplacement, missions & réceptions	1 138	1 277	1107
Frais postaux & télécommunications	271	299	373
Services bancaires	104	92	81
Divers			0
<b>TOTAL</b>	<b>10 964</b>	<b>11 130</b>	<b>9 601</b>

### **D - Dotations aux amortissements et provisions (en milliers d'euros)**

<b>Rubrique</b>	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>	<b>30.09.2012</b>
- Dotation aux amortissements	1 360	1 343	1 343
- Provisions sur actifs circulants	-	60	437
- Provisions pour risques et charges	357	433	497
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	74	-	-
<b>Total</b>	<b>1 791</b>	<b>1 836</b>	<b>2 277</b>

### **E - Détail du résultat financier (en milliers d'euros)**

Le résultat financier résulte des opérations suivantes :

<b>Rubrique</b>	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>	<b>30.09.2012</b>
Produits financiers sur placements	287	496	1 106
Dividendes reçus de filiales	5 726	4 678	5 290
Rembt sur retour à meilleure fortune	397	0	0
Résultat sur opération de change	-16	13	-72
Dotations moins reprises de provisions	1 350	3 070	-828
Abandon de créances	0	-3 000	
Charges d'intérêts	-704	-940	-979
Charges financières Factor	-34	0	0
<b>Total</b>	<b>7 006</b>	<b>4 317</b>	<b>4 517</b>

### **F - Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)**

Le résultat exceptionnel résulte des opérations suivantes :

<b>Rubrique</b>	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>	<b>30.09.2012</b>
- Opérations de gestion	2	190	0
- Opérations de capital (1)	-135	-67	-112
- Résultat sur cession d'immobilisations	38	-106	369
- Amortissement dérogatoire	286	81	-78
- Coût de restructuration	0	0	-3050
- Reprise de provision exceptionnelle	56	0	0
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>98</b>	<b>-2 871</b>

### **G - Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires (en milliers d'euros)**

<b>Rubriques</b>	<b>Résultat courant</b>	<b>Résultat exceptionnel et participation</b>	<b>Total</b>
Résultat avant impôts	5 640	247	5 887
Impôts	-8		-8
Impôts différés	114	52	166
Intégration fiscale	238		238
Crédit d'impôt et autres impôts	90		90
<b>Résultat net</b>	<b>6 074</b>	<b>299</b>	<b>6 373</b>

Méthode employée : Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

### **H - Régime fiscal des groupes de sociétés**

En France, Plastiques du Val de Loire a opté en faveur du régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2002. Le groupe intégré comprend la société mère et l'ensemble de ses filiales françaises. Dans le cadre de cette option, l'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>30.09.2014</b>	<b>30.09.2013</b>	<b>30.09.2012</b>
Impôts comptabilisés hors intégration fiscale	248	187	304
Impact de l'intégration fiscale	238	717	293
<b>Impôts comptabilisés</b>	<b>486</b>	<b>904</b>	<b>597</b>

Plastiques du Val de Loire restitue aux filiales l'impôt correspondant à l'utilisation des déficits fiscaux de celles-ci.

La société a également comptabilisé une créance sur cet exercice lié au crédit d'impôt apprentissage pour 11 milliers d'euros.

La société n'a pas comptabilisé l'impôt différé correspondant aux déficits reportables pour un montant de 10 184 milliers d'euros.

## **8. Engagements**

### ***A - Engagements donnés (en milliers d'euros)***

*Avals et cautions :*

La société s'est porté caution pour ses filiales (montant des en-cours) :

SOCIETES	CREANCIERS	ENCOURS AU 30/09/2014	ENCOURS AU 30/09/2013
TPS	Fournisseurs	10	255
ELBROMPLAST	Fournisseurs	266	403
FPK	Fournisseurs	98	307
Amiens Injection	Fournisseurs	352	256
Cardonaplast	Fournisseurs	9	57
Sablé Injection	Fournisseurs	150	128
Ouest Injection	Fournisseurs	172	133
FPG	Fournisseurs	332	201
Creutzwald Injection	Fournisseurs	206	241
Ere Plastique	Fournisseurs	21	51
Cimest	Fournisseurs		0
IPS	Fournisseurs	13	59
BAP Belleme	Fournisseurs	303	337
A.P. Rochefort	Organismes financiers	219	219
BAP Voujeaucourt	Fournisseurs	459	173
BAP Nitra	Fournisseurs	331	92
BAP Northampton	Fournisseurs	162	31
	Organismes financiers	2 851	2 851
BAP	Fournisseurs	7	0
	Organismes financiers	2 500	2 500
BAP Chalezeule	Fournisseurs	3	0
BAP Holding	Organismes financiers	9 000	9 000
BAP Morteau	Fournisseurs	343	0
	Organismes financiers	2 300	0
BAP Jura	Fournisseurs	181	0
BAP Marhina Grande	Fournisseurs	175	0
BAP St Marcellin	Fournisseurs	717	0
BIA SK	Organismes financiers	2 500	0
BAP DK	Organismes financiers	970	0
<b>Total</b>		<b>24 650</b>	<b>17 294</b>

**Sûretés réelles accordées (en milliers d'euros)**

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Affectation hypothécaire	Biens immobiliers	0
Nantissement	Matériels	0

**Engagements de crédit-bail (en milliers d'euros) :**

Rubriques	Logiciels	Matériels industriels	Autres immobilisations	Total
Redevances payées	145	734	219	1 098
Redevances restant à payer	1 914	2 601	455	4 970
à un an	380	791	237	1 408
de un à cinq ans	1 534	1 810	218	3 562
à plus de cinq ans				0
Valeurs résiduelles restant à payer	0	38	8	46
à un an	0	1	0	1
de un à cinq ans	0	37	8	45
à plus de cinq ans	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	145	725	216	1 086

**Clause de réserve de propriété :**

L'entreprise applique la clause de réserve de propriété aux produits qu'elle fabrique, le poste client est concerné pour 19 995 milliers d'euros.

Par ailleurs, le montant des matières premières et emballages figurant en stock est soumis à la clause de réserve de propriété pour 2 703 milliers d'euros.

**Plus value en sursis d'imposition :**

Une opération de fusion réalisée en 2001 entre les sociétés PLASTI FL et C.T.M. a dégagé une plus-value de fusion de 1.486 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une deuxième opération de fusion réalisée en 2001/2002 entre les sociétés MAMERS INJECTION et DREUX INJECTION a dégagé une plus-value de fusion de 4.775 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a également opté pour le régime spécial visé à l'article 210-A du C.G.I.

**Droits acquis par les salariés au titre du DIF (droit individuel à la formation) :**

Le nombre d'heures acquises au titre du DIF s'élève au 30 septembre 2014 à 43139 heures, il était de 44 195 heures au 30 septembre 2013.

**B - Engagements reçus (en milliers d'euros)**

*Avals et cautions :*

La banque Populaire Val de France s'est portée caution auprès de l'administrateur de Key Plastics pour le règlement des immobilisations soit la somme de 1441 milliers d'euros.

**9. Informations diverses**

**A - Avances et crédits alloués aux dirigeants**

Aucun crédit ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société conformément à l'article L.225-43 du code de commerce.

**B - Rémunérations des dirigeants**

Nom	Fonction	30.09.2014	30.09.2013
Patrick Findeling	Président du conseil d'administration	518 403	468 848
Vanessa Belinguier	Administrateur	89 916	90 544
John Findeling	Administrateur	71 208	73 683
<b>Total</b>		<b>679 527</b>	<b>633 075</b>

Les rémunérations et avantages assimilés comprennent les rémunérations fixes et variables.

**C - Ventilation de l'effectif moyen**

Personnels	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2012
Cadres	108	106	109
Agents maîtrise et techniciens	77	74	70
Employés	46	45	43
Ouvriers	170	179	196
<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>404</b>	<b>418</b>



## **CHAPITRE VI - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014 sur :

le contrôle des comptes annuels de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

la justification de nos appréciations,

les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont principalement porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

- Le paragraphe III note E « Méthodes et évaluation des titres de participations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et les informations fournies dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Tours, le 30 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français**  
**de Grant Thornton International**

**Alliance Audit Expertise**  
**et Conseil**

Gilles Hengoat  
Associé

Vincent Joste  
Associé

## **CHAPITRE VII – RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **4 Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

#### **1.1 Rémunération des administrateurs au titre d'un contrat de travail**

##### **Personnes concernées :**

Madame Vanessa BELINGUIER et Monsieur John FINDELING, administrateurs depuis le 28 mars 2008

##### **Nature, objet et modalités :**

Conseils d'administration du 1er octobre 2013, 1er décembre 2013, 28 février 2014, 14 mai 2014 et 29 août 2014.

Les contrats de travail de ces administrateurs, conclus antérieurement à leur nomination, se sont régulièrement poursuivis sur l'exercice.

Au titre des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014, les rémunérations versées (y compris avantages en nature et éléments variables), s'élèvent à :

Madame Vanessa BELINGUIER :	89 916 €
Monsieur John FINDELING :	71 208 €

## 1.2 Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune

### Personnes concernées :

Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'Administration de la société Plastiques du Val de Loire et Président de la société Ouest Injection

### Nature, objet et modalités :

Conseil d'administration du 16 septembre 2013

Au titre des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013, votre société a consenti un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société Ouest Injection à hauteur de 2 000 000 €.

Les conditions de retour à meilleure fortune ont trouvé à s'appliquer au 30 septembre 2014 à hauteur de 396 985 €. L'engagement de retour à meilleure fortune s'élève ainsi à 1 603 015 € au 30 septembre 2014.

## 5 Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### 2.1 Prestations d'assistance rendues aux filiales Françaises

#### Personnes concernées :

Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'Administration de la société Plastiques du Val de Loire, Président des sociétés Sablé Injection, Ouest Injection, Creutzwald Injection, Ere Plastique, Amiens Injection, Bourbon AP Bellême, Bourbon AP Voujeaucourt et Bourbon AP Holding.

#### Nature, objet et modalités :

La société réalise pour le compte de ses filiales des prestations d'assistance à management général et des prestations administratives (comptable, financière, commerciale, technique informatique et juridique). Le montant des prestations correspond aux dépenses engagées pour les filiales françaises majorées d'une marge de 5 %.

Le service technique de la société réalise pour le compte de ses filiales françaises (hors Bourbon AP) des prestations techniques (études techniques et fabrication d'outillages). A ce titre, la société facture des prestations correspondant à 1% du chiffre d'affaires réalisé par chaque filiale.

Les prestations de gestion et techniques constatées en chiffre d'affaires au titre de l'exercice se détaillent comme suit :

✓	SABLE INJECTION :	257.665 €
✓	OUEST INJECTION :	225.202 €
✓	CREUTZWALD INJ.:	631.988 €
✓	ERE PLASTIQUE :	435.739 €
✓	AMIENS INJECTION :	596.142 €
✓	BOURBON AP BELEME :	633.085 €

✓	BOURBON AP VOUEAUCOURT :	553.414 €
✓	BOURBON AP HOLDING :	3.573.537 €

## 2.2 Prestations d'assistance rendues aux filiales Etrangères

### Personnes concernées :

Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'Administration de la société Plastiques du Val de Loire et Président des sociétés T.P.S, I.P.S, Elbromplast, Cardonaplast et AP Slovakia.

La société Plastiques du Val de Loire en qualité d'actionnaire de F.P.K et F.P.G au sens de l'article L.233.3 du Code de commerce

### Nature, objet et modalités :

La société réalise pour le compte de ses filiales étrangères des prestations d'assistance à management général et des prestations administratives (comptable, financière, commerciale, technique informatique et juridique). Le montant des prestations correspond à 4,1% du chiffre d'affaires de chacune d'entre elles.

Les prestations de gestion constatées en chiffre d'affaires au titre de l'exercice se détaillent comme suit :

✓	T.P.S :	792.700 €
✓	I.P.S :	422.412 €
✓	ELBROMPLAST :	759.389 €
✓	CARDONAPLAST :	326.506 €
✓	F.P.K	753.622 €
✓	F.P.G	945.717 €
✓	AP SLOVAKIA :	853.932 €

## 2.3 Compte courant de M. Patrick Findeling

### Personnes concernées :

Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'Administration de la société Plastiques du Val de Loire.

### Nature, objet et modalités :

Les sommes laissées à la disposition de la société par Monsieur Patrick Findeling font l'objet d'une rémunération à un taux équivalent au taux fiscalement déductible.

Au titre des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le solde du compte courant de Monsieur Findeling s'élève à 629 576 € et la rémunération qui en résulte représente une charge de 20 526 €.

Tours, le 30 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français**  
**de Grant Thornton**  
**International**

**Alliance Audit**  
**Expertise**  
**et Conseil**

Gilles Hengoat  
 Associé

Vincent Joste  
 Associé

## **CHAPITRE VIII - RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Article L 225-68 du Code de Commerce)**

Chers actionnaires,

La loi fait obligation au Président du Conseil d'Administration des sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Conseil :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise, des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration et transmis aux commissaires aux comptes.

### **A - LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

Il est rappelé en préambule que la société a fonctionné depuis le 28 mars 2008 sous forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration, date à laquelle il a été mis fin au système dualiste antérieur. Le Conseil d'Administration est dirigé par un président à qui la direction générale de l'entreprise a également été confiée.

La société n'a pas adhéré à un quelconque code de place, notamment le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, même si un certain nombre des principes posés par ce dernier sont respectés, au-delà des obligations légales auxquelles, bien entendu, la société se conforme.

La composition du capital social et l'organisation interne de l'entreprise sont à l'origine d'un tel choix.

Le Conseil d'Administration remplit les fonctions du comité d'audit. Conformément à l'article L 823-20 du code de commerce, la société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé. Une telle institution n'apporterait rien de significatif à notre société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

## **1. Le Conseil d'Administration et les comités**

### **1.1. Le Conseil d'Administration**

#### *1.1.1. La composition du Conseil*

Le Conseil est composé de sept membres.

Monsieur Patrick FINDELING Président Directeur Général n'exerce par ailleurs aucune autre activité professionnelle significative.

Les administrateurs en fonction sont les suivants :

Nom, prénom des membres du conseil d'administration	Nombre d'actions détenues dans le capital au 15 janvier 2015		
	P.P.	N.P.	Usufruit
Patrick FINDELING, Président Directeur Général	1.196.140	-	18.000
Marie France FINDELING, Administrateur	19.877	-	-
Vanessa BELINGUIER, Administrateur	56.561	6.000	-
Viviane FINDELING, Administrateur	91.266	-	-
John FINDELING, Administrateur	50.751	6.000	-
Christian CHOLLET, Administrateur	120	-	-
Claude BELINGUIER, Administrateur	5	-	-

Le mandat de tous les administrateurs a été renouvelé par l'assemblée générale du 21 mars 2014 pour une durée de six ans qui viendra à échéance à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Parmi les membres du Conseil, deux d'entre eux : Messieurs Christian CHOLLET et Claude BELINGUIER, sont considérés comme indépendants au regard des critères prescrits par le Code AFEP MEDEF.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis à vis de la société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

### *1.1.2. Le cumul des mandats*

Monsieur Patrick FINDELING est titulaire des mandats sociaux suivants :

AMIENS INJECTION - Président  
SABLE INJECTION - Président  
OUEST INJECTION - Président  
ERE PLASTIQUE - Président  
CREUTZWALD INJECTION - Président  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Président Directeur Général  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING – Président  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS SAINT MARCELLIN – Président  
BOURBON AUTOMOVITE PLASTICS JURA - Président  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS CHALEZEULE – Président  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS MORTEAU – Président  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS BELLÊME – Président  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS VOUEAUCOURT – Président  
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS GmbH – Managing Director  
AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT – Président  
PVL BEAUTE – Membre du Comité de Direction  
BIA SK – Member of the Advisory Comitee  
ELBROMPLAST – Président

DUNA INJECTION REAL ESTATE : Président  
 CARDONAPLAST : Président  
 TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES : Président  
 INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES : Président  
 AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA - Président  
 BANQUE POPULAIRE DU VAL DE FRANCE – Administrateur  
 S.C.I. M.G. : Gérant  
 S.C.I. J.E.V. : Cogérant  
 S.C.I. J.S. : Cogérant  
 GROUPEMENT FORESTIER DE LA BASSE FORET – Gérant

Les autres administrateurs de la société exercent les mandats suivants :

- Madame Vanessa BELINGUIER :  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur  
 PVL BEAUTE – Membre du Comité de Direction
- Madame Marie-France FINDELING :  
 S.C.I. J.E.V. : Cogérant
- Monsieur John FINDELING  
 BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur  
  
 S.C.I. J.S. : Cogérant
- Madame Viviane FINDELING :  
 Néant
- Monsieur Christian CHOLLET :  
 Néant
- Monsieur Claude BELINGUIER  
 Néant

### ***1.1.3. Les conditions de préparation des travaux du Conseil***

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leurs communiquer toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

C'est ainsi que le projet des comptes annuels a été transmis aux administrateurs neuf jours avant la réunion du conseil appelée à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le président lui a communiqué dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.



#### **1.1.4. La tenue des réunions du Conseil**

Les convocations ont été faites par écrit ou par tout autre moyen huit jours au moins à l'avance.

Les réunions se sont tenues au siège social.

Le Conseil d'administration s'est réuni 17 fois entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 30 septembre 2014.

Sur cette période aucun défaut répété d'assiduité des membres aux réunions du Conseil, n'a été constaté.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui arrête les comptes annuels et les comptes semestriels.

#### **1.1.5. Le règlement intérieur du Conseil**

Le Conseil d'Administration n'a adopté aucun règlement intérieur.

#### **1.1.6. Sujets débattus lors des réunions du conseil et bilan d'activité**

<b>Date de réunion du conseil d'administration</b>	<b>Thèmes abordés</b>
1er octobre 2013	Modification de la rémunération de Monsieur John Findeling au titre du contrat de travail qui le lie à la société suite à la Négociation Annuelle Obligatoire des salaires 2013 Modification de la rémunération de Madame Vanessa Bélinguier au titre du contrat de travail qui la lie à la société suite à la Négociation Annuelle Obligatoire des salaires 2013
4 novembre 2013	Cautionnement à consentir au profit de la BANQUE LCL
1 <sup>er</sup> décembre 2013	Modification de la rémunération de Monsieur John Findeling au titre du contrat de travail qui le lie à la société Modification de la rémunération de Madame Vanessa Bélinguier au titre du contrat de travail qui la lie à la société
17 décembre 2013	Arrêté des comptes annuels clos le 30 septembre 2013 Préparation de l'assemblée générale annuelle
5 janvier 2014	Autorisation de la poursuite d'une convention de croisement des comptes de garanties EUROFACTOR
31 janvier 2014	Arrêté des comptes annuels clos le 30 septembre 2013 et annexe Préparation de l'assemblée générale annuelle
20 février 2014	Emprunt auprès de la banque BPVF
28 février 2014	Modification de la rémunération de Monsieur John Findeling au titre du contrat de travail qui le lie à la société Modification de la rémunération de Madame Vanessa Bélinguier au titre du contrat de travail qui la lie à la société
21 mars 2014	Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration
31 mars 2014	Modification de la rémunération de Monsieur Patrick

	Findeling au titre de son mandat social
1 <sup>er</sup> avril 2014	Fixation de la date de distribution du dividende afférent à l'exercice 2012/2013
7 avril 2014	Cautionnement à consentir en faveur de la banque CIC Est dans le cadre d'un emprunt contracté par BAP Morteau
14 mai 2014	Autorisation afin de consentir une garantie bancaire au profit de la LCL Modification de la rémunération de Monsieur John Findeling au titre du contrat de travail qui le lie à la société Modification de la rémunération de Madame Vanessa Bélinguier au titre du contrat de travail qui la lie à la société
10 juin 2014	Cautionnement à consentir en faveur de la société BESTERFIELD
4 juillet 2014	Rattachement de Monsieur Patrick Findeling au contrat collectif de prévoyance
7 juillet 2014	Poursuite du contrat de crédit bail 2248098
29 août 2014	Modification de la rémunération de Monsieur John Findeling au titre du contrat de travail qui le lie à la société Modification de la rémunération de Madame Vanessa Bélinguier au titre du contrat de travail qui la lie à la société

## 2. Organisation et fonctionnement des comités spécialisés

Le Conseil d'Administration n'a constitué aucun comité.

## 3. Limitation des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation spécifique autre que celles imposées par les dispositions du Code de Commerce n'a été apportée par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du directeur général.

## 4. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

### 4.1 Rémunération des membres du Conseil.

Les Administrateurs ne reçoivent aucun jeton de présence.

### 4.2 Rémunération des mandataires

Le Conseil arrête la politique de rémunération du Président Directeur Général sur proposition de l'un ou l'autre des Administrateurs.

Il se réfère également au Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la société.

La part variable de la rémunération du Président Directeur Général est restreinte.

Elle est déterminée non seulement en fonction du travail effectué, des résultats obtenus, de la responsabilité assumée mais encore au regard des pratiques observées dans les entreprises comparables et des rémunérations des autres dirigeants de l'entreprise.

#### **4.2.1. Stock options et attribution gratuite d'actions**

Aucun de ces procédés n'a été mis en œuvre dans l'entreprise.

#### **4.2.2. Indemnités, avantages et rémunérations accordés aux mandataires à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions**

Aucun système de cette nature n'a été mis en œuvre.

### **5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale**

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 15 des statuts.

## **B – PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE**

La société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE est société mère d'un groupe comprenant 28 filiales ou sous-filiales dont 15 sont situées en France et 13 à l'étranger. Elle détient également une participation minoritaire dans une société de droit français et dans une société de droit slovaque.

Ce rapport présente donc l'organisation du système de contrôle interne mis en place dans le groupe.

#### **1. Objectifs de la société et du groupe en matière de procédures de contrôle interne.**

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le groupe PLASTIVALOIRE ont pour objectif :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés, mais permet de donner une assurance raisonnable que les risques sont maîtrisés.

Dans cet état d'esprit, les objectifs sont de s'assurer :

- du respect des orientations données par les organes sociaux,

- du respect des lois et règlements,
- de la qualité de l'information financière et comptable,
- de la prévention et de la maîtrise des risques concernant l'activité,
- de la sauvegarde et de la protection des actifs.

## **2. Organisation du contrôle interne.**

Afin de favoriser le développement de l'entreprise, et dans un contexte s'y prêtant, PLASTIVALOIRE a adopté une organisation centralisée. Cette organisation est complétée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le Groupe. Des délégations de pouvoirs sont consenties aux responsables des filiales pour la plupart des opérations courantes.

L'organisation générale du contrôle interne est cependant différente entre les filiales françaises et les filiales étrangères qui, pour des raisons d'éloignement, disposent d'une capacité d'autonomie supérieure.

### **Filiales françaises :**

Le contrôle interne repose, pour les filiales françaises, sur une centralisation des services administratifs au siège social.

Cette affirmation vaut moins pour les nouvelles filiales issues de la prise de participation dans le Groupe BOURBON, qui possédaient leur propre organisation, laquelle a été réformée pour se rapprocher de celle historiquement pratiquée dans le Groupe.

### **Administration générale :**

L'implication de la Direction Générale est importante dans toutes les prises de décisions concernant non seulement la stratégie de l'entreprise mais également celles ayant trait à la gestion de toutes les sociétés françaises du groupe : investissement, financement, contacts commerciaux avec les clients et les fournisseurs, règlement des factures des fournisseurs...

### **Direction administrative et financière :**

Elle comprend deux services :

#### **Service comptable :**

Placé sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière, le service comptable est centralisé au siège social. Son principal objectif est la tenue de la comptabilité de la société mère et de chacune des filiales françaises.

Le service comptable est en outre chargé de la facturation, du suivi des comptes clients, de la préparation du paiement des fournisseurs, du suivi de la trésorerie et de l'établissement d'un compte de résultat mensuel et des comptes annuels de chacune des sociétés françaises du groupe.

#### **Service paie :**

Également placé sous la responsabilité de la Direction administrative et financière, il gère la paie de l'ensemble du personnel des sociétés françaises.

Service ressources humaines :

Centralisé au siège, il a en charge toutes les tâches relatives au recrutement, procédures d'embauche et ruptures des contrats de travail (démissions et licenciements). Il s'occupe également de la formation et du suivi de la représentation des salaires (délégués du personnel, comité d'entreprise).

Service informatique :

Basé au siège social, il a en charge la définition de la politique informatique du groupe et la mise en œuvre des moyens dans chacune des sociétés qui le composent. Il développe des logiciels spécifiques.

Service achats :

Basé au siège social, il est chargé de centraliser essentiellement les achats de matières premières pour toutes les sociétés françaises du groupe.

Service contrôle de gestion :

Basé au siège social, il a pour objectif le suivi des prix de revient et de la comptabilité analytique de chacune des filiales.

Service logistique :

Les procédures du service logistique sont identiques pour tous les sites. Toutefois, ces sites sont autonomes pour gérer leur propre logistique.

Service qualité :

Basé au siège social, il est chargé de définir la politique qualité générale du groupe, de mettre en œuvre et d'appliquer les procédures qualité sur chacun des sites, ainsi que toutes les certifications.

Chaque site est doté d'une antenne qualité chargée de veiller à la bonne application du système qualité, à l'amélioration continue, et à la satisfaction des clients.

Services administratifs des filiales :

Le service administratif de chaque filiale française est très réduit et comprend essentiellement un directeur de site, un responsable qualité, un responsable logistique. Ces personnes étant épaulées par un personnel administratif en charge de secrétariat et de l'interface avec les services centralisés du contrôle de gestion et des achats.

**Filiales étrangères :**

Elles sont plus autonomes en matière d'organisation et de contrôle interne.

Toutefois, elles bénéficient, pour la plupart, de la présence permanente d'expatriés français dont la mission est de veiller au bon fonctionnement des procédures ; chacune de ces personnes intervenant dans son domaine de compétence.

Par ailleurs, des membres de la Direction Générale se rendent sur place régulièrement.

Ces filiales établissent mensuellement des comptes de résultat.

Toutes les décisions importantes et notamment en matière d'investissements sont prises par la Direction Générale.

Enfin, pour satisfaire aux normes exigées par les différentes certifications obtenues par le Groupe ou imposées par ses clients, PLASTIVALOIRE est tenu de mettre en place des procédures rigoureuses tant au niveau de la qualité qu'en matière administrative et comptable.

Le fonctionnement satisfaisant de l'organisation sus-décrite et des procédures mises en place, permettent de considérer vraisemblablement que :

- la production de l'information financière et comptable s'effectue de manière satisfaisante
- la protection des actifs est adaptée à la taille des centres de production et aux niveaux de risques identifiés
- le suivi des opérations traitées dans chaque unité est maîtrisé.

## **CHAPITRE IX – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Article L 225-235 du Code de Commerce)**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE** et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **6 Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## **7 Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Tours, le 30 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français**  
**de Grant Thornton International**

**Alliance Audit Expertise**  
**et Conseil**

Gilles Hengoat  
Associé

Vincent Joste  
Associé



## **CHAPITRE X - ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013/2014**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Langeais, le 30 JANVIER 2015

Patrick Findeling,

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

**CHAPITRE XI – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Audit	Grant Thornton				Alliance Audit Expertise & Conseil				Autres intervenants	
	Montant en K€		%		Montant en K€		%		Montant en K€	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés										
Emetteur	75	74	20	20	75	73	41	41	-	-
Filiales	280	281	75	76	106	103	59	59	53	63
Missions accessoires	22	14	5	4	-	-	-	-	-	3
<b>Sous-total</b>	<b>377</b>	<b>369</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>181</b>	<b>176</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>66</b>
Autres prestations, le cas échéant juridique, fiscal, social										
Technologie de l'information										
Audit interne										
Autres										
<b>TOTAL</b>	<b>377</b>	<b>369</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>181</b>	<b>176</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>66</b>